

**Proposition du Conseil administratif du 13 mars 2019 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2017-2018 de la Fondation d'art dramatique de Genève.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

**Préambule**

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, à la suite de l'approbation des comptes par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

**Exposé des motifs**

La saison 2017-2018 est la deuxième saison couverte par la convention de subventionnement signée pour les années 2017 et 2018. Cette convention portait exceptionnellement sur deux ans, afin de pouvoir affiner les prévisions budgétaires concernant la Nouvelle Comédie. Une nouvelle convention portant sur les années 2019 à 2021 sera signée très prochainement. Elle couvrira donc la période durant laquelle la Comédie déménagera dans les nouveaux locaux de la gare des Eaux-Vives et développera fortement ses activités, conformément au programme approuvé par le Conseil municipal dans la proposition PR-1085. L'augmentation des subventions de 2,5 millions de francs approuvée par le Conseil municipal lors du vote du budget 2019 permettra à la Comédie d'entamer cette mutation.

Les comptes de la saison 2017-2018 se soldent par une perte de 270 911 francs, qui est absorbée par le fonds de réserve réglementaire. Le montant de ce fonds de réserve passe ainsi à 1 372 979 francs, y compris les 206 549 francs de la saison 2016-2017 que la FAD a pu conserver à la suite de l'approbation de la proposition PR-1289 par le Conseil municipal. Ce montant sera affecté à la préparation de la Nouvelle Comédie.

Dans le rapport de l'organe de révision, un soin particulier a été apporté quant à la communication de l'avancement du Système de contrôle interne (SCI) déployé par la FAD. Le rapport détaillé précise ainsi chaque domaine d'avancement, ce qui rend sa conclusion sur l'existence du SCI d'autant plus explicite.

La saison 2017-2018 était la première saison des nouveaux directeurs de la Comédie, M<sup>me</sup> Natacha Koutchoumov et M. Denis Maillefer. Ils ont présenté une saison diversifiée sur la grande scène et dans les deux studios, comprenant textes classiques et contemporains, accueils, reprises et créations, mais également des concerts, des conférences, des rencontres ainsi que des expositions. Par ailleurs, l'équipe de la Comédie s'est activement engagée au sein du projet de la Nouvelle Comédie.

Au Poche, la saison 2017-2018 était la troisième saison de M. Mathieu Bertholet, qui a proposé huit créations lors de 150 représentations à Genève. Le programme du Poche a articulé des créations de format classique (Cargo) et des formats plus courts (Sloop), permettant ainsi la découverte de plusieurs textes mis en scène et joués par les mêmes artistes. Le Poche a également proposé des actions de médiation, des rencontres avec les artistes, des ateliers d'écriture ainsi que des activités à l'intention du public scolaire.

La FAD a participé au Groupe d'accompagnement du projet de la Nouvelle Comédie avec les partenaires du projet: l'Association pour la Nouvelle Comédie, le Canton et les départements concernés de la Ville de Genève.

## **Conclusion**

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2017-2018 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant:

### *PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

conformément à l'article 6, alinéa 2 du statut de la Fondation d'art dramatique de Genève;

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article unique.* – Le compte-rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2017-2018 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 sont approuvés.

*Annexes:*

- états financiers de la Fondation incluant les comptes annuels au 30 juin 2018 des théâtres de la Comédie et du Poche ainsi que de l'état-major
- rapport de l'organe de révision sur les comptes 2017-2018
- rapport détaillé de l'organe de révision sur les comptes 2017-2018
- rapport d'activités 2017-2018 de la Fondation
- rapport d'activités 2017-2018 de la Comédie de Genève
- rapport d'activités 2017-2018 du Poche

f o n d a t i o n d'art  
dramatique d e  
G e n è v e

Saison 2017/2018

Etats Financiers



POCHE / GVE  
Théâtre en Vaudoise / Théâtre de la Comédie

*Approuvés par le bureau du 9 novembre 2018*

**Saison 2017/2018**

Les états financiers sont en CHF

Table des matières	Pages
Analyse sommaire du résultat d'exploitation et des fonds propres	2
Etats Financiers FAD, avec comparaison année précédente	3
Etats Financiers Comédie, avec comparaison année précédente	4
Etats Financiers Poche, avec comparaison année précédente	5
Bilan combiné au 30 juin 2018	6
Compte de recettes et dépenses combiné au 30 juin 2018	7
Détail de certaines positions du bilan	8
Détail de certaines positions des produits	10
Détail de certaines positions des charges	11
Détail des produits et charges exceptionnels	13
Tableau des flux de trésorerie	14
Tableau de variation des capitaux	15
Annexes	16
Détail des subventions en nature	23
Etat-Major, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	24
Comédie, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	25
Le Poche, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	26
Tableau de bord annuel FAD	27
Tableau de bord annuel Comédie	28
Tableau de bord annuel Poche	31
Budget 2017/2018 combiné	34



Fondation d'Art Dramatique  
Genève

ETATS FINANCIERS FAD

BILAN	2017/2018		2017/2018		2016/2017		
	Réalisé	%	Budget	Ecart Budget Réel	Réalisé	%	
<b>ACTIF</b>							
Trésorerie	5'056'058	85%			4'867'326	84%	
Créances à court terme	63'317	1%			149'750	2%	
Stock	1'104	0%			485	0%	
Actifs de régularisation	277'273	5%			345'230	6%	
Immobilisations corporelles	452'450	8%			455'384	8%	
<b>Total de l'actif</b>	<b>5'850'202</b>	<b>100%</b>			<b>5'818'175</b>	<b>100%</b>	
<b>PASSIF</b>							
Capitaux étrangers à court terme	1'036'727	18%			804'931	14%	
Subventions reçues d'avance	1'225'000	21%			2'611'000	45%	
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2013-2017	-	0%			23'754	0%	
Excédent 2016/2017 à restituer au 30 juin	206'549	4%			206'549	4%	
Fonds affectés	2'215'496	38%			734'600	13%	
	<b>4'683'772</b>	<b>81%</b>			<b>4'380'834</b>	<b>76%</b>	
Fonds de réserve règlementaire (capitaux libres)	1'166'430	20%			1'437'341	24%	
	<b>1'166'430</b>	<b>19%</b>			<b>1'437'341</b>	<b>24%</b>	
<b>Total du passif</b>	<b>5'850'202</b>	<b>100%</b>			<b>5'818'175</b>	<b>100%</b>	
<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>							
<b>PRODUITS</b>							
Subventions	8'866'931	79%	8'738'074	89%	1%	9'329'692	89%
Recettes propres	732'365	6%	869'451	9%	-16%	1'033'572	10%
Dons et sponsors	1'674'899	15%	1'906'000	2%	779%	1'622'995	1%
Utilisation fonds affectés Kull	-	0%	-	0%	-	0%	0%
<b>Total des Produits</b>	<b>11'274'195</b>	<b>100%</b>	<b>9'798'125</b>	<b>100%</b>	<b>15%</b>	<b>10'525'559</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES</b>							
Frais de personnel pour spectacles	2'652'735	24%	2'609'127	27%	2%	2'562'936	31%
Frais de locaux non administratifs	997'906	9%	973'596	10%	2%	992'635	4%
Frais directs des spectacles et promotion	1'489'304	13%	1'611'955	16%	-8%	1'491'825	18%
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>5'139'945</b>	<b>46%</b>	<b>5'194'678</b>	<b>53%</b>	<b>-1%</b>	<b>5'047'396</b>	<b>53%</b>
Frais de personnel administratifs et jetons	3'748'623	33%	3'744'069	37%	0%	3'374'900	36%
Frais de locaux administratifs	68'410	1%	87'100	1%	-21%	60'299	0%
Frais d'administration, promotion, divers, et amortissements	1'011'973	9%	1'092'278	11%	-7%	1'077'837	11%
Frais renouvellement direction Comédie	1'173	0%	-	-	-	88'864	0%
Transition nouvelle Comédie	132'840	1%	-	-	-	11'880	
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>4'963'019</b>	<b>44%</b>	<b>4'923'447</b>	<b>49%</b>	<b>1%</b>	<b>4'613'780</b>	<b>47%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>10'102'964</b>	<b>90%</b>	<b>10'118'125</b>	<b>102%</b>	<b>0%</b>	<b>9'661'176</b>	<b>101%</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>1'171'231</b>	<b>10%</b>	<b>(320'000)</b>	<b>-3%</b>	<b>0%</b>	<b>864'383</b>	<b>-1%</b>
Résultat (charges)/produits hors période	38'754	0%	5'000	-	0%	70'967	-1%
Dissolution fonds Kull (frais bancaires)	40					-	0%
Attribution au fonds d'investissement travaux et mobilier Poche	10'189	0%				-	0%
Dissolution du fonds d'investissement travaux et mobilier Poche	8'875	0%				11'625	0%
Attribution au fonds affecté nouvelle Comédie	(1'500'000)	-12%				(478'000)	0%
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice avant restitution de l'excédent</b>	<b>(270'911)</b>	<b>-2%</b>	<b>(315'000)</b>	<b>-2%</b>	<b>0%</b>	<b>468'975</b>	<b>-3%</b>
Excédent de subvention à restituer au 30 juin	-					(206'549)	
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>(270'911)</b>					<b>262'426</b>	
Solde à nouveau sub. non dépensées	-					-	
<b>Part de subventions non dépensée au 30 juin</b>	<b>(270'911)</b>					<b>262'426</b>	
Fonds de réserve règlementaire au 01.07	1'437'341					1'174'915	
<b>Fonds de réserve règlementaire au 30.06</b>	<b>1'166'430</b>					<b>1'437'341</b>	

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**ETATS FINANCIERS COMEDIE**

	2017/2018		2017/2018		Ecart Budget Réel	2016/2017	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>							
<b>PRODUITS</b>							
Subventions	6'608'533	76%	6'322'000	91%	5%	6'319'573	88%
Recettes propres	527'091	6%	525'441	8%	0%	726'632	10%
Dons et sponsors	1'595'000	18%	95'000	1%	1579%	115'935	2%
<b>Total des Produits</b>	<b>8'730'624</b>	<b>100%</b>	<b>6'942'441</b>	<b>100%</b>	<b>26%</b>	<b>7'162'140</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES</b>							
Frais de personnel pour spectacles	1'721'450	20%	1'630'007	23%	6%	1'729'079	24%
Frais de locaux non administratifs	753'460	9%	745'000	11%	1%	753'329	11%
Frais directs des spectacles et promotion	1'119'872	13%	1'261'365	18%	-11%	1'154'454	16%
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>3'594'782</b>	<b>42%</b>	<b>3'636'372</b>	<b>52%</b>	<b>-1%</b>	<b>3'636'862</b>	<b>51%</b>
Frais de personnel administratif	2'745'560	31%	2'712'069	34%	1%	2'402'943	34%
Frais de locaux administratifs	36'209	0%	36'000	1%	1%	36'240	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	862'757	10%	783'000	11%	10%	755'823	11%
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>3'644'526</b>	<b>41%</b>	<b>3'531'069</b>	<b>46%</b>	<b>3%</b>	<b>3'195'006</b>	<b>46%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>7'239'308</b>	<b>83%</b>	<b>7'167'441</b>	<b>98%</b>	<b>1%</b>	<b>6'831'868</b>	<b>97%</b>
Dissolution fonds Julius Baer	10'189	0%	-	-	-	-	-
Attribution fonds Loterie Romande	(1'500'000)	-17%	-	-	-	-	-
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>1'505</b>	<b>0%</b>	<b>(225'000)</b>	<b>2%</b>	<b>-</b>	<b>330'272</b>	<b>3%</b>
Résultat (charges)/produits exceptionnels et hors période	4'446	0%	5'000	0%	-	2'616	0%
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>5'951</b>	<b>0%</b>	<b>(220'000)</b>	<b>2%</b>	<b>0%</b>	<b>332'888</b>	<b>3%</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**ETATS FINANCIERS POCHE**

	2017/2018		2017/2018		Ecart Budget Réel	2016/2017	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>							
<b>PRODUITS</b>							
Subventions	2'352'518	89%	2'305'796	84%	2%	2'250'891	86%
Recettes propres	205'274	8%	344'010	13%	-40%	306'940	12%
Dons et sponsors	79'899	3%	95'600	3%	-16%	46'360	2%
<b>Total des Produits</b>	<b>2'637'691</b>	<b>100%</b>	<b>2'745'406</b>	<b>100%</b>	<b>-4%</b>	<b>2'604'191</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES</b>							
Frais de personnel pour spectacles	931'285	35%	979'120	31%	-5%	833'857	32%
Frais de locaux non administratifs	244'446	9%	228'596	8%	7%	239'306	9%
Frais directs des spectacles et promotion	369'432	14%	350'590	13%	5%	337'371	13%
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>1'545'163</b>	<b>58%</b>	<b>1'558'306</b>	<b>52%</b>	<b>-1%</b>	<b>1'410'534</b>	<b>54%</b>
Frais de personnel administratif	886'224	34%	878'000	32%	1%	840'399	32%
Frais de locaux administratifs	19'259	1%	39'100	1%	-51%	19'259	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	225'875	9%	270'000	10%	-16%	270'567	10%
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>1'131'358</b>	<b>44%</b>	<b>1'187'100</b>	<b>43%</b>	<b>-5%</b>	<b>1'130'225</b>	<b>43%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2'676'521</b>	<b>102%</b>	<b>2'745'406</b>	<b>95%</b>	<b>-3%</b>	<b>2'540'759</b>	<b>101%</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>(38'830)</b>	<b>-2%</b>	<b>-</b>	<b>5%</b>	<b>-</b>	<b>63'432</b>	<b>-1%</b>
Résultat (charges)/produits exceptionnels	(1'326)	0%	-	0%	-	15'174	1%
Attribution au fonds travaux et mobilier	-	0%	-	-	-	-	4%
Attribution au fonds travaux et mobilier	8'875	0%	-	-	-	11'625	0%
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>(31'281)</b>	<b>-2%</b>	<b>-</b>	<b>5%</b>	<b>-</b>	<b>90'231</b>	<b>0%</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**BILAN**

	Elat-Major	Comédie	Poche	2017/2018	2016/2017
<b>ACTIF</b>					
<i>Actif circulant</i>					
Trésorerie	4'045'977	776'959	233'122	5'056'058	4'867'326
Créances à court terme	1'739	41'102	20'476	63'317	149'750
Stock	-	-	1'104	1'104	485
Actifs de régularisation	2'101	161'700	113'472	277'273	345'230
<b>Total actif circulant</b>	<b>4'049'817</b>	<b>979'761</b>	<b>368'174</b>	<b>5'397'752</b>	<b>5'362'791</b>
<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	14'944	336'033	101'473	452'450	455'384
<b>Total de l'actif</b>	<b>4'064'761</b>	<b>1'315'794</b>	<b>469'647</b>	<b>5'850'202</b>	<b>5'818'175</b>
<b>PASSIF</b>					
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>					
Dettes à court terme	30'200	283'287	49'916	363'403	140'741
Passifs de régularisation	18'584	172'495	82'138	273'217	343'368
Provisions	2'500	312'644	84'963	400'107	320'822
Ville de Genève subvention reçue d'avance	1'225'000	-	-	1'225'000	2'611'000
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	-	-	-	-	23'754
Excédent 2016/2017 à restituer au 30 juin	206'549	-	-	206'549	206'549
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'482'833</b>	<b>768'426</b>	<b>217'017</b>	<b>2'468'276</b>	<b>3'646'234</b>
<i>Capital des fonds</i>					
Donation Poche	193'121	-	-	193'121	193'161
Nouvelle Comédie	478'000	-	-	478'000	478'000
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	-	-	-	10'189
Fonds Loterie Romande	-	1'500'000	-	1'500'000	-
Fds d'investissement travaux et mobilier Poche	-	-	44'375	44'375	53'250
<b>Total capital des fonds</b>	<b>671'121</b>	<b>1'500'000</b>	<b>44'375</b>	<b>2'215'496</b>	<b>734'600</b>
<i>Capital de l'organisation</i>					
C/c FAD	744'377	(952'632)	208'255	-	-
Fonds de réserve règlementaire	1'166'430	-	-	1'166'430	1'437'341
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>1'910'807</b>	<b>(952'632)</b>	<b>208'255</b>	<b>1'166'430</b>	<b>1'437'341</b>
<b>Total du passif</b>	<b>4'064'761</b>	<b>1'315'794</b>	<b>469'647</b>	<b>5'850'202</b>	<b>5'818'175</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**COMPTE D'EXPLOITATION**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2017 Réalisé	2017/2018 Budget	2016/2017 Réalisé
<b>PRODUITS</b>						
Subvention Ville de Genève	7997478	-	-	7997478	7997478	6772478
Subvention Etat de Genève	24'500	-	-	24'500	-	1'212'750
Prestations en nature Ville de Genève	-	489'969	165'880	655'849	658'220	669'039
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	63'780	63'780	63'780	63'780
Autres subventions Ville de Genève	-	37'916	12'238	50'154	-	69'952
Autres subventions Etat de Genève	-	25'750	16'450	42'200	-	28'680
Autres subventions diverses	-	16'000	16'970	32'970	18'596	35'013
Subventions attribuées aux théâtres	(8'116'098)	6'038'898	2'077'200	-	-	-
Subventions Ville de Genève nouvelle Comédie	-	-	-	-	-	478'000
<b>Subventions</b>	<b>(94'120)</b>	<b>6'608'533</b>	<b>2'352'518</b>	<b>8'866'931</b>	<b>8'738'074</b>	<b>9'329'692</b>
Recettes entrées	-	332'575	92'560	425'135	579'010	455'084
Tournées, vente spectacles	-	136'757	-	136'757	37'100	312'492
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	48'199	61'220	109'419	226'141	212'911
Recettes accessoires spectacles	-	9'560	51'494	61'054	27'200	53'085
Dons, sponsoring	-	1'595'000	79'899	1'674'899	190'600	162'295
<b>Recettes propres</b>	<b>-</b>	<b>2'122'091</b>	<b>285'173</b>	<b>2'407'264</b>	<b>1'060'051</b>	<b>1'195'867</b>
<b>Total des Produits</b>	<b>(94'120)</b>	<b>8'730'624</b>	<b>2'637'691</b>	<b>11'274'195</b>	<b>9'798'125</b>	<b>10'525'559</b>
<b>CHARGES</b>						
Frais de personnel pour spectacles	-	1'721'450	931'285	2'652'735	2'609'127	2'562'936
Frais de locaux non administratifs	-	753'460	244'446	997'906	973'596	992'635
Frais directs des spectacles	-	862'481	222'696	1'085'177	1'183'155	1'115'433
Promotion des spectacles	-	257'391	146'736	404'127	428'800	376'392
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>3'594'782</b>	<b>1'545'163</b>	<b>5'139'945</b>	<b>5'194'678</b>	<b>5'047'396</b>
Frais de personnel administratifs	95'287	2'745'560	886'224	3'727'071	3'692'069	3'342'136
Jetons de présence	21'552	-	-	21'552	52'000	32'764
Frais de locaux administratifs	12'942	36'209	19'259	68'410	87'100	60'299
Frais de lancement de saison	-	240'948	70'432	311'380	362'000	364'291
Frais techniques	-	79'810	26'872	106'682	95'500	99'526
Frais d'administration	52'424	247'940	96'398	396'762	435'778	422'670
Charges (Produits) financières nettes	-	9'672	1'888	11'560	8'000	9'177
Frais renouvellement direction Comédie	1'173	-	-	1'173	-	88'864
Transition nouvelle Comédie	1'200	131'640	-	132'840	-	11'880
Amortissements	2'557	152'747	30'285	185'589	191'000	182'173
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>187'135</b>	<b>3'644'526</b>	<b>1'131'358</b>	<b>4'963'019</b>	<b>4'923'447</b>	<b>4'613'780</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>187'135</b>	<b>7'239'308</b>	<b>2'676'521</b>	<b>10'102'964</b>	<b>10'118'125</b>	<b>9'661'176</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>(281'255)</b>	<b>1'491'316</b>	<b>(38'830)</b>	<b>1'171'231</b>	<b>(320'000)</b>	<b>864'383</b>
Resultat (charges)/produits hors période	35'634	4'446	(1'326)	38'754	5'000	70'967
Dissolution fonds Julius Baer	-	10'189	-	10'189	-	-
Dissolution fonds Kull (frais bancaires)	40	-	-	40	-	-
Utilisation fds d'investissement travaux et mobilier Poche	-	-	8'875	8'875	-	11'625
Attribution fonds Loterie Romande	-	(1'500'000)	-	(1'500'000)	-	-
Attribution aux fonds affectés nouvelle Comédie	-	-	-	-	-	(478'000)
<b>Excédent (Déficit)</b>	<b>(245'581)</b>	<b>5'951</b>	<b>(31'281)</b>	<b>(270'911)</b>	<b>(315'000)</b>	<b>468'975</b>
Excédent de subvention à restituer au 30 juin	-	-	-	-	-	(206'549)
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(270'911)</b>	<b>-</b>	<b>262'426</b>
Fonds de réserve réglementaire au 1er juillet	-	-	-	1'437'341	-	1'174'915
<b>Fonds de réserve réglementaire au 30 juin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'166'430</b>	<b>-</b>	<b>1'437'341</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2018	2016/2017
Caisse	(13)	14'435	14'308	28'730	28'435
CCP c/c	-	65'090	167'098	232'188	333'089
UBS c/c	-	697'434	51'716	749'150	683'467
BCGe c/c	3'852'869	-	-	3'852'869	3'629'174
BCGe c/c donation Poche	193'121	-	-	193'121	193'161
<b>Trésorerie</b>	<b>4'045'977</b>	<b>776'959</b>	<b>233'122</b>	<b>5'056'058</b>	<b>4'867'326</b>
Débiteurs	-	34'975	19'678	54'653	134'752
Avance SP	-	-	-	-	232
Avances diverses	-	6'127	667	6'794	13'027
C/C Ville de Genève subvention à recevoir	1'739	-	-	1'739	1'739
FOP	-	-	131	131	-
<b>Créances à court terme</b>	<b>1'739</b>	<b>41'102</b>	<b>20'476</b>	<b>63'317</b>	<b>149'750</b>
<b>Stock - Inventaire bar</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'104</b>	<b>1'104</b>	<b>485</b>
Produits à recevoir	-	-	-	-	35'184
Frais payés d'avance	920	161'700	113'472	276'092	309'820
OCAS	1'181	-	-	1'181	226
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>2'101</b>	<b>161'700</b>	<b>113'472</b>	<b>277'273</b>	<b>345'230</b>
Aménagements	-	48'334	5'949	54'283	99'387
Mobilier & Machines de bureau	7'673	82'217	5'568	95'458	48'145
Sites internet	-	25'097	-	25'097	9'940
Matériel technique	-	180'385	20'647	201'032	211'081
Véhicules	-	-	10'600	10'600	16'380
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	-	70'451
Travaux changement de direction	-	-	58'709	58'709	-
Nouvelle Comédie équipement informatiques	7'270	-	-	7'270	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14'944</b>	<b>336'033</b>	<b>101'473</b>	<b>452'450</b>	<b>455'384</b>
Fournisseurs	-	141'185	14'248	155'433	(2'095)
Créanciers	29'800	-	91	29'891	68'153
Caisses AVS	-	73'876	8'027	81'903	3'556
Impôt à la source	-	-	-	-	10'316
Artes et Comedia	400	44'405	11'450	56'255	46'042
LPP	-	23'821	16'100	39'921	14'769
<b>Dettes à court terme</b>	<b>30'200</b>	<b>283'287</b>	<b>49'916</b>	<b>363'403</b>	<b>140'741</b>
Recettes encaissées d'avance	-	99'881	8'316	108'197	149'313
Provision pour frais à payer	14'236	72'614	33'565	120'415	140'460
Provision pour frais à payer spectacles	-	-	257	257	12'600
Provision pour TVA à payer	4'348	-	-	4'348	995
Fondation Leenaards	-	-	40'000	40'000	40'000
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>18'584</b>	<b>172'495</b>	<b>82'138</b>	<b>273'217</b>	<b>343'368</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2018	2016/2017
Provision pour vacances non prises	2'500	269'450	84'963	356'913	310'871
Autres provisions	-	43'194	-	43'194	9'951
<b>Provisions</b>	<b>2'500</b>	<b>312'644</b>	<b>84'963</b>	<b>400'107</b>	<b>320'822</b>
Comédie c/c	952'632	(952'632)	-	-	-
Poche c/c	(208'255)	-	208'255	-	-
<b>C/c FAD</b>	<b>744'377</b>	<b>(952'632)</b>	<b>208'255</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde au 1er juillet	193'161	-	-	193'161	193'202
Intérêts (frais) financiers de l'exercice	(40)	-	-	(40)	(41)
<b>Donation Poche</b>	<b>193'121</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>193'121</b>	<b>193'161</b>
Nouvelle Comédie équipements informatiques investissem	7'270	-	-	7'270	-
Fonds disponible nouvelle Comédie PR-1085	470'730	-	-	470'730	478'000
<b>Nouvelle Comédie</b>	<b>478'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>478'000</b>	<b>478'000</b>
Solde au 1er juillet	-	-	-	-	10'189
<b>Fonds Julius Baer, Pédagogie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10'189</b>
Solde au 1er juillet	-	1'500'000	-	1'500'000	-
<b>Fonds Loterie Romande</b>	<b>-</b>	<b>1'500'000</b>	<b>-</b>	<b>1'500'000</b>	<b>-</b>
Excédent de produits (charges) de l'exercice, avant restitution de l'excédent	(245'581)	5'951	(31'281)	(270'911)	468'975
<b>Excédent de produits (charges) de l'exercice</b>	<b>(245'581)</b>	<b>5'951</b>	<b>(31'281)</b>	<b>(270'911)</b>	<b>468'975</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2018	2016/2017
Subvention Ville de Genève	7'997'478	-	-	7'997'478	6'772'478
Subvention Etat de Genève	24'500	-	-	24'500	1'212'750
Prestations en nature Ville de Genève	-	489'969	165'880	655'849	669'039
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	63'780	63'780	63'780
Subventions FAD	(8'116'098)	6'038'898	2'077'200	-	-
<b>Subventions</b>	<b>(94'120)</b>	<b>6'528'867</b>	<b>2'306'860</b>	<b>8'741'607</b>	<b>8'718'047</b>
Ville de Genève, autres, Colporteurs	-	37'916	5'988	43'904	6'250
Ville de Genève, Dept. de la culture-billets	-	-	6'250	6'250	63'702
<b>Autres subventions Ville de Genève</b>	<b>-</b>	<b>37'916</b>	<b>12'238</b>	<b>50'154</b>	<b>69'952</b>
Ville de Genève, DCS, nouvelle Comédie (PR-1085)	-	-	-	-	478'000
<b>Subventions complémentaires Ville de Genève</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>478'000</b>
Etat de Genève, DIP	-	25'750	16'450	42'200	28'680
<b>Autres subventions Etat de Genève</b>	<b>-</b>	<b>25'750</b>	<b>16'450</b>	<b>42'200</b>	<b>28'680</b>
<b>Autres subventions FAD</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres subventions</b>	<b>-</b>	<b>16'000</b>	<b>16'970</b>	<b>32'970</b>	<b>35'013</b>
<b>Total des Subventions</b>	<b>(94'120)</b>	<b>6'608'533</b>	<b>2'352'518</b>	<b>8'866'931</b>	<b>9'329'692</b>
Abonnements	-	98'300	26'575	124'875	140'886
Billets	-	213'815	63'185	277'000	294'488
Vente représentations	-	-	2'800	2'800	2'850
Scolaire	-	20'460	-	20'460	16'860
<b>Recettes entrées</b>	<b>-</b>	<b>332'575</b>	<b>92'560</b>	<b>425'135</b>	<b>455'084</b>
<b>Tournées/ vente spectacles</b>	<b>-</b>	<b>136'757</b>	<b>-</b>	<b>136'757</b>	<b>312'492</b>
Coproductions	-	40'952	54'220	95'172	201'911
Location personnel et matériel	-	7'247	-	7'247	-
Echange de public	-	-	7'000	7'000	11'000
<b>Autres recettes spectacles</b>	<b>-</b>	<b>48'199</b>	<b>61'220</b>	<b>109'419</b>	<b>212'911</b>
Location costumes	-	-	-	-	-
Divers Impôt source	-	1'366	866	2'232	3'183
Vente de livres	-	3'662	2'994	6'656	6'881
Vente cassettes et affiches	-	-	-	-	927
Vente Programmes, annonceurs	-	-	11'810	11'810	5'295
Contreprésentations (nature) - Colonne Morris	-	-	(1'064)	(1'064)	(1'596)
Recettes Bar	-	-	36'888	36'888	30'002
Produits divers	-	4'532	-	4'532	8'393
<b>Recettes accessoires spectacles</b>	<b>-</b>	<b>9'560</b>	<b>51'494</b>	<b>61'054</b>	<b>53'085</b>
Pro Helvetia	-	15'000	3'500	18'500	30'000
Fondation Leenards	-	80'000	40'000	120'000	110'000
HEAD (boucherie Job)	-	-	-	-	5'935
Sponsoring	-	1'500'000	36'399	1'536'399	163'600
<b>Dons, sponsoring</b>	<b>-</b>	<b>1'595'000</b>	<b>79'899</b>	<b>1'674'899</b>	<b>162'295</b>
<b>Total des recettes propres</b>	<b>-</b>	<b>2'122'091</b>	<b>285'173</b>	<b>2'407'264</b>	<b>1'195'867</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2018	2016/2017
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>					
Frais de personnel artistique	-	1'077'364	571'054	1'648'418	1'607'015
Frais de personnel technique salle	-	102'805	70'514	173'319	147'001
Frais de personnel technique production	-	225'097	93'336	318'433	353'535
Charges sociales et défraiements	-	316'184	196'381	512'565	455'385
<b>Frais de personnel pour spectacles</b>	-	<b>1'721'450</b>	<b>931'285</b>	<b>2'652'735</b>	<b>2'562'936</b>
Matériel et frais spectacles	-	194'243	70'632	264'875	306'046
Frais de coproduction	-	141'774	62'716	204'490	119'635
Frais d'accueils	-	457'184	44'788	501'972	568'563
Droits d'auteurs, feu, Rodrigue	-	69'280	25'067	94'347	100'527
Bar	-	-	19'493	19'493	20'662
<b>Frais directs des spectacles</b>	-	<b>862'481</b>	<b>222'696</b>	<b>1'085'177</b>	<b>1'115'433</b>
Frais de réception	-	-	18'145	18'145	16'030
Création image	-	32'543	30'166	62'709	47'660
Affiches, affichage	-	70'287	13'700	83'987	87'592
Publicité et photos	-	86'989	50'479	137'468	129'022
Programmes, tracts et doc.	-	67'154	27'274	94'428	82'111
Frais de port, divers	-	418	6'972	7'390	13'977
<b>Promotion des spectacles</b>	-	<b>257'391</b>	<b>146'736</b>	<b>404'127</b>	<b>376'392</b>
<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>					
	-	<b>2'841'322</b>	<b>1'300'717</b>	<b>4'142'039</b>	<b>4'054'761</b>
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	-	146'995	11'883	158'878	168'214
Prestations en nature	-	489'969	228'596	718'565	731'133
Aménagements et entretiens	-	85'968	5'895	91'863	78'317
Electricité, eau et gaz	-	66'737	17'331	84'068	75'270
<b>Frais de locaux</b>	-	<b>789'669</b>	<b>263'705</b>	<b>1'053'374</b>	<b>1'052'934</b>
moins frais de locaux administratifs (estimation)	-	(36'209)	(19'259)	(55'468)	(60'299)
<b>Frais de locaux non administratifs</b>	-	<b>753'460</b>	<b>244'446</b>	<b>997'906</b>	<b>992'635</b>
<b>TOTAL FRAIS DES SPECTACLES</b>	-	<b>3'594'782</b>	<b>1'545'163</b>	<b>5'139'945</b>	<b>5'047'396</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2018	2016/2017
<b>FRAIS GENERAUX</b>					
Salaires administratifs	78'226	1'092'355	571'355	1'741'936	1'529'851
Salaires techniques	-	868'721	120'908	989'629	992'854
Salaires d'entretien	-	33'019	13'720	46'739	42'660
Salaires Billeterie	-	139'927	-	139'927	135'277
Salaires Comédie 2020	-	88'486	-	88'486	-
Frais divers de personnel	(1'700)	21'137	3'664	23'101	23'882
Charges sociales	18'761	481'563	176'577	676'901	617'612
Charges sociales Comédie 2020	-	20'352	-	20'352	-
<b>Frais de personnel administratifs</b>	<b>95'287</b>	<b>2'745'560</b>	<b>886'224</b>	<b>3'727'071</b>	<b>3'342'136</b>
Indemnités Présidence	2'350	-	-	2'350	9'675
Jetons de présence Bureau & Conseil	18'100	-	-	18'100	20'500
Charges sociales	1'102	-	-	1'102	2'589
<b>Jetons de présence</b>	<b>21'552</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21'552</b>	<b>32'764</b>
<b>Frais de locaux administratifs (estimation)</b>	<b>12'942</b>	<b>36'209</b>	<b>19'259</b>	<b>68'410</b>	<b>60'299</b>
Publicité, affiches, annonces	-	240'948	21'808	262'756	281'258
Publication L'autruche	-	-	-	-	1'410
Publication H. Loichemol	-	-	-	-	15'710
Graphisme, photos	-	-	10'500	10'500	17'450
Impression dépliant	-	-	25'633	25'633	34'768
Frais de port	-	-	7'784	7'784	9'714
Lancement saison - conférence de presse	-	-	4'707	4'707	3'981
<b>Frais de lancement de saison, promotion</b>	<b>-</b>	<b>240'948</b>	<b>70'432</b>	<b>311'380</b>	<b>364'291</b>
<b>Frais techniques</b>	<b>-</b>	<b>79'810</b>	<b>26'872</b>	<b>106'682</b>	<b>99'526</b>
Frais de bureau	4'224	17'712	5'214	27'150	23'268
Frais de billetterie	-	-	8'125	8'125	5'617
Informatique	631	31'935	6'249	38'815	58'170
Entretien machines de bureau	-	13'763	-	13'763	13'637
Frais de photocopieuse	-	-	3'591	3'591	10'072
Frais d'impression	-	-	2'138	2'138	10'465
Abonnements, cotisations	-	31'483	11'297	42'780	48'435
Frais de port et télécommunication	962	31'332	13'646	45'940	45'265
Prospection et réception	5'140	75'346	14'643	95'129	85'614
Honoraires fiduciaires	39'365	28'080	15'280	82'725	79'496
Autres honoraires	861	1'186	-	2'047	7'463
Assurances et divers	1'241	13'747	12'942	27'930	26'596
Achats livres	-	3'356	3'273	6'629	8'572
<b>Frais d'administration</b>	<b>52'424</b>	<b>247'940</b>	<b>96'398</b>	<b>396'762</b>	<b>422'670</b>
<b>Frais renouvellement direction théâtres</b>	<b>1'173</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'173</b>	<b>88'864</b>
Honoraires feuille de route nouvelle Comédie	1'200	131'640	-	132'840	11'880
<b>Accompagnement nouvelle Comédie</b>	<b>1'200</b>	<b>131'640</b>	<b>-</b>	<b>132'840</b>	<b>11'880</b>
Amortissements sur investissements	2'557	152'747	30'285	185'589	182'173
<b>Amortissements</b>	<b>2'557</b>	<b>152'747</b>	<b>30'285</b>	<b>185'589</b>	<b>182'173</b>
<b>TOTAL DES FRAIS GENERAUX</b>	<b>187'135</b>	<b>3'634'854</b>	<b>1'129'470</b>	<b>4'951'459</b>	<b>4'604'603</b>
Frais financiers	-	9'672	1'539	11'211	9'328
Intérêts financiers	-	-	64	64	-
Différence de change	-	-	285	285	(151)
<b>Charges financières nettes</b>	<b>-</b>	<b>9'672</b>	<b>1'888</b>	<b>11'560</b>	<b>9'177</b>
<b>Total Frais de fonctionnement</b>	<b>187'135</b>	<b>3'644'526</b>	<b>1'131'358</b>	<b>4'963'019</b>	<b>4'613'780</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DU RESULTAT HORS PERIODE ET EXCEPTIONNEL**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2018	2016/2017
<b>Détail produits(charges) sur exercices antérieurs</b>					
<b>Produits</b>					
Conservation solde 2013/2016	23'754	-	-	23'754	53'177
Ajustement TVA 2015/2016	-	-	-	-	2'166
H. Loichemol reprise portable	-	-	-	-	900
Dissolution subvention travaux aménagements nvelle direction	-	-	-	-	16'500
Remboursements charges artistes F (Scène Gestion)	-	-	1'050	1'050	-
Extourne provision Durand partitions OPQS	-	8'000	-	8'000	-
Extourne provision amende	-	-	198	198	-
Autres produits	-	413	112	525	170
Annulation charge transition Nouvelle Comédie Etat Major	11'880	-	-	11'880	-
<b>Total</b>	<b>35'634</b>	<b>8'413</b>	<b>1'360</b>	<b>45'407</b>	<b>72'913</b>
<b>Charges</b>					
Commune de Chêne-Bougeries location locaux	-	-	-	-	(450)
SSA, droits spectacle 2016-2017	-	(202)	-	(202)	-
Foyer Handicap, frais oubliés par fournisseur	-	(1'773)	-	(1'773)	-
Ajustement c/c six payment et billetterie	-	(392)	-	(392)	-
Provision pour débiteur douteux	-	(1'600)	-	(1'600)	-
Factures communication	-	-	(1'945)	(1'945)	-
Facture décors - machine à fumée	-	-	(458)	(458)	-
Autres charges	-	-	(501)	(501)	(1'681)
<b>Total charges</b>	<b>-</b>	<b>(3'967)</b>	<b>(2'904)</b>	<b>(6'871)</b>	<b>(2'131)</b>
<b>Total Produits (charges) sur exercices antérieurs</b>	<b>35'634</b>	<b>4'446</b>	<b>(1'544)</b>	<b>38'536</b>	<b>70'782</b>
Excédent, dons	-	-	218	218	185
<b>Résultat (charges)/produits hors période</b>	<b>35'634</b>	<b>4'446</b>	<b>(1'326)</b>	<b>38'754</b>	<b>70'967</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

<b>Exploitation</b>	<b>2017/2018</b>	<b>2016/2017</b>
Bénéfice (perte) d'exploitation	(270'911)	468'975
Amortissements	185'589	182'173
Utilisation / attribution fonds d'investissement travaux et mobilier Poche	(8'875)	(28'165)
Utilisation / attribution fonds Kull (yc. intérêts)	(40)	-
Utilisation / attribution fonds Julius Baer	(10'189)	-
Utilisation / attribution fonds LORO	1'500'000	-
<b>CASH FLOW</b>	<b>1'395'574</b>	<b>622'983</b>
(Augmentation) Diminution des actifs circulants (hors trésorerie)	153'771	(13'344)
Augmentation (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	(1'177'957)	2'360'536
	<b>(1'024'186)</b>	<b>2'347'192</b>
<b>Flux provenant de l'exploitation</b>	<b>371'387</b>	<b>2'970'175</b>
Investissements de l'exercice	(182'655)	(129'881)
Subventions d'investissements reçues	-	478'000
<b>Investissements de l'exercice</b>	<b>(182'655)</b>	<b>348'119</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES</b>	<b>188'732</b>	<b>3'318'293</b>
Liquidités au début d'exercice	(4'867'326)	(1'549'033)
Liquidités en fin d'exercice	5'056'058	4'867'326
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	188'732	3'318'293

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DES FONDS 2017/2018**

	01.01.2017	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2018
<i>Donation Poche</i>					
Donation Poche (règlement du 26.03.2011)	193'161	-	(40)	-	193'121
<i>Nouvelle Comédie</i>					
Disponible - Equipements informatiques (lettre Ville du 09.05.2017- PR-1085)	478'000	-	-	(7'270)	470'730
Investissements - Equipements informatiques (lettre Ville du 09.05.2017- PR-1085)	-	-	-	7'270	7'270
<i>Fonds Julius Baer</i>					
Fonds Julius Baer	10'189	-	(10'189)	-	-
<i>Travaux et mobilier Poche</i>					
Travaux et mobilier Poche	53'250	-	(8'875)	-	44'375
<i>Fonds Loterie Romande</i>					
Fonds Loterie Romande "Comédie 2020"	-	1'500'000	-	-	1'500'000
<b>Total capital des fonds</b>	<b>734'600</b>	<b>1'500'000</b>	<b>(19'104)</b>	<b>-</b>	<b>2'215'496</b>

**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DES FONDS 2016/2017**

	01.07.2016	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2017
<i>Donation Poche</i>					
Donation Poche (règlement du 26.03.2011)	193'202	-	(41)	-	193'161
<i>Nouvelle Comédie</i>					
Equipements informatiques (lettre Ville du 09.05.2017- PR-1085)	-	478'000	-	-	478'000
<i>Fonds Julius Baer</i>					
Fonds Julius Baer	10'189	-	-	-	10'189
<i>Travaux et mobilier Poche</i>					
Travaux et mobilier Poche	81'375	-	(28'125)	-	53'250
<b>Total capital des fonds</b>	<b>284'766</b>	<b>478'000</b>	<b>(28'166)</b>	<b>-</b>	<b>734'600</b>

**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION 2017/2018**

	01.07.2017	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2018
Fonds de réserve réglementaire	1'437'341	-	-	-	1'437'341
Part de subvention non dépensée 2013-2016	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2017/2018	-	(270'911)	-	-	(270'911)
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>1'437'341</b>	<b>(270'911)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'166'430</b>

**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION 2016/2017**

	01.07.2016	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2017
Fonds de réserve réglementaire	1'157'720	-	-	279'621	1'437'341
Part de subvention non dépensée 2013-2016	17'195	-	-	(17'195)	-
Résultat de l'exercice 2016/2017	-	262'426	-	(262'426)	-
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>1'174'915</b>	<b>262'426</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'437'341</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

## ANNEXE

### 1. Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique.

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève.

La lettre de la Ville de Genève du 28 septembre 2017 confirme l'interprétation du règlement selon laquelle le fonds de réserve n'est pas affecté.

Fonds de réserve :

	CHF 2017/2018		CHF 2016/2017	
TOTAL DES SUBVENTIONS ORDINAIRES	7'997'478		7'985'228	
	1'439'546	18%	1'437'341	18%
TOTAL DU FONDS DE RESERVE AU 01.06	1'437'341		1'157'720	
SOLDE NON DEPENSE 2013/2016	-		17'195	
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT RETROCESSION	(270'911)		468'975	
	1'166'430		1'643'890	
EXCEDENT AU 30.06	-		206'549	

### 2. Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres.

Au 30 juin 2018, le conseil de fondation est composé des membres suivants :

Thomas Boyer	Président
Gerard Deshusses	Vice-président
Thomas Putallaz	Secrétaire
Vincent Babel	Membre
Marie-Agnes Bertinat	Membre
Aline Delacretaz	Membre
Stéphane Dubois-dit-Bonclaude	Membre
Annick Ettlin	Membre
Pierre-Alain Girard	Membre
Sami Kanaan	Membre
Virginie Keller	Membre
Martine Koelliker	Membre
Antoine Maulini	Membre
Daniel Pastore	Membre
Daniel Wolf	Membre

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

### 3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Pour la saison 2017/2018, comme l'année précédente, la moyenne annuelle des emplois à plein temps pour l'ensemble de la Fondation (y compris les théâtres) était comprise entre 50 et 250 collaborateurs.

### 4. Responsables de la tenue de la comptabilité

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité. BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'État-Major et établit les comptes combinés.

### 5. Organe de révision

L'organe de révision est la fiduciaire Société fiduciaire d'Expertise et de Révision S.A. Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2016/2017.

### 6. Liste des indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Les jetons de présence versés aux membres du conseil, du bureau et des commissions durant l'exercice ont été les suivants :

	2017/2018	2016/2017
Thomas Boyer	6'300	27'075
Gerard Deshusses	4'850	15'400
Thomas Putallaz	2'400	1'700
Ariane Arlotti	-	1'200
Marie-Agnès Bertinat	1'100	900
Vincent Babel	700	2'200
Annick Ettlin	1'200	-
Antoine Maulini	800	-
Daniel Pastore	1'400	1'300
Marie Pierre Theubet	300	10'300
Daniel Wolf	2'600	4'800
<i>Experts Comédie</i>		
Nicole Gautier	-	7'000
Dominique Catton	-	7'000
Myriam Prongue	-	7'000
Thomas Ostermeier	-	7'000
<b>Total jetons distribués</b>	<b>21'650</b>	<b>92'875</b>
<i>dont Bureau, Conseil, hors séance</i>	<i>20'450</i>	<i>30'175</i>
<i>Renouvellement direction Comédie</i>	<i>1'200</i>	<i>62'700</i>

Les jetons de présence dus aux fonctionnaires sont versés aux autorités de tutelle.

### 7. Théâtres gérés

La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

### 8. Convention de subventionnement

Une convention de subventionnement avec la Ville de Genève a été signée le 19 décembre 2017, portant sur les années 2017 et 2018 (saisons 2016/2017 et 2017/2018). La convention prévoit une subvention annuelle de CHF 5'547'478 de la Ville de Genève ainsi qu'une subvention annuelle de CHF 2'450'000, également versée par la Ville et provenant du fonds de régulation en faveur de la FAD alimenté par le Canton dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches (LRT).

Au terme de la convention de subventionnement 2013-2016, la FAD avait conservé, conformément à l'article 21, la part de l'excédent lui revenant (CHF 17'199). En outre, la Ville de Genève avait autorisé la FAD dans son courrier du 7 novembre 2017 à conserver la part de subvention non dépensée qui lui était restituable, soit un montant de CHF 53'177.

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

L'Etat de Genève a autorisé la FAD dans son courrier du 28 novembre 2017 à conserver la part de subvention non dépensée qui lui était restituable, soit un montant de CHF 23'754.

## 9. Principes comptables

### 9.1. Principes comptables appliqués

Les comptes sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes), en particulier la SWISS GAAP RPC 21.

Ils répondent par ailleurs aux principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Le règlement de la Ville de Genève régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195) a été appliqué.

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations, l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures, et la situation de couverture des caisses n'était pas connue au 30 juin 2018.

### 9.2. Donation Poche

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

### 9.3. Coproduction

Depuis l'exercice 2007-2008, seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans les comptes de recettes et dépenses de la FAD.

### 9.4. Subventions en nature

Conformément à la lettre de la Ville de Genève du 20 avril 2017, et, selon le souhait du Contrôle financier de la Ville de Genève, les prestations en nature ont été comptabilisées au compte de résultat depuis la saison 2016/2017.

## 10. Exonération fiscale cantonale et fédérale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que la FAD est au bénéfice d'une exonération légale des impôts cantonaux et communaux, ainsi que de l'impôt immobilier complémentaire, ne nécessitant pas de décision spéciale du département des finances.

## 11. Leasing

	2017/2018	2016/2017
État-major	Néant	Néant
Comédie	Néant	Néant
Poche		
- centrale téléphonique	Néant	Néant

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

## 12. Analyse des risques

Les directeurs des théâtres ont présenté la mise à jour de la cartographie des risques et les modifications relatives aux contrôles périodiques pour la dernière fois lors de la séance du Conseil du 24 avril 2017.

## 13. Prestations à titre gratuit, invitations

### Comédie

	Nbre spectacles		Nbre invitation
INVITATIONS PREMIERES - 1 personne Personne qui " font l'opinion " .	50	14	700
INVITATIONS <i>PROMOTIONNELLES</i> Actions spéciales et codes avantages	120	14	1'680
INVITATIONS POUR 2 - 2 personnes 200 contacts, essentiellement formés de professionnels	400	2	800
INVITATIONS PARTENAIRES Partenaires avec lesquels nous avons une convention, ils reçoivent un certain nombre d'invitations en échange des avantages dont ils nous font bénéficier	600		600
INVITATIONS PRODUCTIONS OU COPRODUCTIONS Pour environ 10 artistes - 4 invitations/pers. et aux diffuseurs invités	40 20	9 9	540
INVITATIONS PERSONNEL COMEDIE - 2 personnes Au personnel fixe et intermittent des productions et 1 personne pour les accueils	140 70	9 5	1'260 350
INVITATIONS PERMANENTES FAD, officiel, presse, CECPO/CECCO et accomp.classes	50	14	700
INVITATIONS ACCOMPAGNANTS			35
INVITATIONS ENVOYEES			6'665
INVITATIONS UTILISEES Entrées libres Festival Commedia			3'682 1'525 5'207

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

<u>Poche</u>	Nbre invitations	Nbre spectacles	
INVITATIONS PREMIERES - 1 personne	80	10	800
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)			
Liste invités Poche			
INVITATIONS SPECTACLES - 1 personne	100	10	1'000
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)			
Public professionnel			
Public cible selon la thématique du spectacle			
INVITATIONS PARTENAIRES - 1 personne	190	10	1'900
Partenaires médias (y compris concours et offres spéciales)			
Partenaires professionnels (accueil, coproductions, UTR)			
INVITATIONS PERMANENTES - 2 personnes	180	10	1'800
Personnel permanent à offrir (1 par personne)			
Liste invités Poche (y compris officiel, politique)			
<b>INVITATIONS ENVOYEES</b>			<b>5'500</b>
<b>INVITATIONS UTILISEES</b>			<b>2'475</b>
parmi toutes les catégories ci-dessus.			

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

#### 14. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Est qualifié d'investissement tout achat :

- Pour l'Etat-Major, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour la Comédie, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour Poche/GVE, d'un bien de plus de CHF 2'000.- (par objet ou groupe d'objet)

Conformément au règlement des investissements de la FAD du 18 juin 2018, les décisions d'investissement sont approuvées par le bureau de la FAD sur présentation par les directions de :

- La justification de l'investissement
- Deux offres et un prix catalogue
- Un plan d'amortissement.

Les taux

Aménagements	12.50%	Matériel technique et décors	20%
Mobilier et machines de bureau (informatique)	25%	Véhicules	20%
Site internet	25%		

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (CHF)**

	30.06.2017	Acquisitions Amortissements		30.06.2018
		17/18	17/18	
Etat-Major	2	-	-	2
Comédie	92'131	-	(43'796)	48'335
Poche	77'706		(13'049)	64'657
<b>AMENAGEMENTS</b>	<b>169'839</b>	<b>-</b>	<b>(56'845)</b>	<b>112'994</b>
Etat-Major	-	10'228	(2'557)	7'671
Comédie	47'074	58'812	(23'667)	82'219
Poche	1'071	5'382	(885)	5'568
<b>MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU</b>	<b>48'145</b>	<b>74'422</b>	<b>(27'109)</b>	<b>95'458</b>
Comédie	9'940	25'097	(9'940)	25'097
<b>SITE INTERNET</b>	<b>9'940</b>	<b>25'097</b>	<b>(9'940)</b>	<b>25'097</b>
Comédie	187'215	68'512	(75'343)	180'384
Poche	23'864	7'355	(10'572)	20'647
<b>MATERIEL TECHNIQUE</b>	<b>211'079</b>	<b>75'867</b>	<b>(85'915)</b>	<b>201'031</b>
Poche	16'380	-	(5'780)	10'600
<b>VEHICULES</b>	<b>16'380</b>	<b>-</b>	<b>(5'780)</b>	<b>10'600</b>
Etat-Major	1	-	-	1
<b>TRAVAUX CAECILIA</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
Etat-Major	-	7'270	-	7'270
<b>NOUVELLE COMEDIE</b>	<b>-</b>	<b>7'270</b>	<b>-</b>	<b>7'270</b>
<b>total</b>	<b>455'384</b>	<b>182'656</b>	<b>(185'589)</b>	<b>452'450</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**15. Honoraires versés à l'organe de révision (CHF TTC)**

	2017/2018	2016/2017
Prestations en matière de révision	26'460	33'300
	26'460	33'300

**16. Explications relatives aux postes extraordinaires uniques ou hors période du compte de résultat**

Les éléments extraordinaires sont détaillés précédemment, à la suite du compte de résultat.

**17. Événements importants survenus après la date du bilan**

Néant

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE**

Saison				2017/2018 CHF	2016/2017 CHF
<b>Prestations accordées par la Ville de Genève</b> (loi sur la gestion administrative de l'Etat de Genève du 07.10.1993)	m2	Comédie	Poche	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>VILLE DE GENEVE</b>					
<b>Théâtre de la Comédie</b>					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 5 Loyer et chauffage	2'356	394'937	-	394'937	395'290
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage		<i>Payé par théâtre</i>	-	-	-
Dépôt décors à Châtelaine Avenue de Châtelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.1999	480	51'960	-	51'960	51'960
<i>Hangar à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26</i>		<i>Payé par théâtre</i>		-	-
<i>Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins</i>		<i>Payé par théâtre</i>		-	-
Salle de répétition de l'Usine, prestation non facturée estimée à CHF 2700 par la Ville de Genève		-		-	-
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012	171	43'072		43'072	43'072
Exonération de taxe pour affichages		-		-	12'215
<b>Théâtre de Poche</b>					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 selon contrat 12.11.2002	445		129'844	129'844	129'844
Local, selon contrat 12.01.1995 Ch. de la Muraille 9-11	242		34'972	34'972	34'972
Local de répétition, selon contrat du 07.05.1992 Chemin des Pontets 33	450		-	-	-
Colonnes Morris : Affichage			1'064	1'064	1'596
<b>ETAT DE GENEVE</b>					
<b>Local de répétitions</b>					
Selon contrat du 01.01.2015 Chemin des Pontets 33	450		63'780	63'780	63'780
Commune de Chêne-Bougeries		-		-	-
<b>TOTAUX</b>		489'969	229'660	<b>719'629</b>	<b>732'729</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET**

	Dépenses 2017/2018	Budget 2017/2018	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2016-2017	Budget 2016-2017
<b>ETAT-MAJOR</b>						
Frais de Personnel	95'287	102'000	6'713	6'713	98'794	102'000
Indemnité Président et Vice-président	2'350	8'000	5'650		9'675	8'000
Jetons de présence	18'100	40'000	21'900		20'500	40'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	1'102	4'000	2'898	30'448	2'589	4'000
Honoraires fiduciaire	33'425	14'000	(19'425)		25'164	14'200
Honoraires organe de révision	5'940	8'000	2'060		8'000	8'000
Autres honoraires	861	-	(861)	(18'226)	-	-
Frais de locaux	12'942	12'000	(942)		4'800	4'800
Frais de bureau	6'713	11'278	4'565		11'450	13'200
Frais réception	5'140	6'000	860		6'033	6'000
Divers et imprévus	305	-	(305)	4'178	800	15'278
Amortissements	2'557	-	(2'557)			
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>184'722</b>	<b>205'278</b>	<b>20'556</b>	<b>23'113</b>	<b>187'805</b>	<b>215'478</b>

Boni (Manco) sur frais fonctionnement	20'556
Boni (Manco) sur subvention Etat GE	24'500
Conservation solde 2013/2016 restituable au Canton (lettre du 28.11.2017)	23'754
Attribution excédent 2016/2017 (suite votation refus baisse 1%)	(95'000)
Renouvellement direction Comédie	(1'173)
Accompagnement nouvelle Comédie	(230'098)
Annulation facture nouvelle Comédie	11'880
<b>Boni (Manco) d'exploitation</b>	<b>(245'581)</b>
Résultat Le Poche	(31'281)
Résultat Comédie	5'951
	<b>(270'911)</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS  
COMPTE/BUDGET**

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Ecarts Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
<b>COMÉDIE</b>							
Lettre au Père	(66'650)	18'431	(48'219)	(58'080)	9'861	(70'950)	12'870
Cassandra	(202'742)	92'030	(110'712)	(128'700)	17'988	(225'000)	96'300
Soulever la politique	(159'541)	12'313	(147'228)	(134'638)	(12'590)	(163'618)	28'980
F()jammes	(104'869)	40'179	(64'690)	(84'606)	19'916	(116'806)	32'200
Le Voyage de OC	(53'528)	16'730	(36'798)	(50'563)	13'765	(79'313)	28'750
La Dernière bande	(80'398)	43'849	(36'549)	(66'630)	30'081	(98'830)	32'200
La Vase	(89'738)	7'318	(82'420)	(82'039)	(381)	(110'789)	28'750
Ma Barbara	(34'363)	15'132	(19'231)	(33'842)	14'611	(51'092)	17'250
Défaut de fabrication	(350'509)	41'883	(308'626)	(299'730)	(8'896)	(317'280)	17'550
le Mariage de Figaro	(734'167)	137'573	(596'594)	(610'618)	14'024	(720'099)	109'481
Unitile	(5'564)	3'116	(50'448)	(65'000)	14'552	(65'000)	-
Lampedusa	(145'464)	14'578	(130'886)	(145'209)	14'323	(158'079)	12'870
Luxe, Calme	(130'355)	29'616	(100'739)	(104'175)	3'436	(138'675)	34'500
Migrrr. Les Visages cachés	(410'574)	121'620	(288'954)	(275'138)	(13'816)	(416'858)	141'720
Le Poisson combattant	(38'374)	10'115	(28'259)	(31'963)	3'704	(38'983)	7'020
Festival Commedia	(44'225)	31'189	(13'036)	(15'000)	1'964	(45'000)	30'000
EPS	(99'390)	17'707	(81'683)	(65'000)	(16'683)	(65'000)	-
Tournées	(42'871)	49'008	6'137	(10'000)	16'137	(10'000)	-
<b>Total</b>	<b>(2'841'322)</b>	<b>702'387</b>	<b>(2'138'935)</b>	<b>(2'260'931)</b>	<b>121'996</b>	<b>(2'891'372)</b>	<b>630'441</b>
Budget	(2'891'372)	630'441	(2'260'931)				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	50'050	71'946	<b>121'996</b>				
Boni (Manco) s/ subvention FAD			<b>228'898</b>				
Boni (Manco) s/ dons et sponsoring			<b>1'500'000</b>				
Boni (Manco) s/ variation du capital des fonds			<b>(1'500'000)</b>				
Boni (Manco) s/ budget frais généraux et amortissements			<b>(113'457)</b>				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux et subventions en nature			<b>(10'491)</b>				
Boni (Manco) s/ budget recettes access.			<b>(440)</b>				
Boni (Manco) s/ résultat exceptionnel			<b>(554)</b>				
Boni global s/budget			<b>225'951</b>				
		Réalisé 2017/2018 CHF		Budget 2017/2018 CHF		Ecarts Boni(manco) CHF	
Subvention FAD		6'038'898		5'810'000		228'898	
Autres subventions Etat et Ville GE		63'666		-		63'666	
Subvention en nature		489'969		492'000		(2'031)	
Autres subventions SP		16'000		20'000		(4'000)	
Recettes spectacles		469'332		452'440		16'892	
Coproductions		48'199		63'001		(14'802)	
Sponsoring spectacles		95'000		95'000		-	
Recettes accessoires et diverses		9'560		10'000		(440)	
Dons et sponsoring hors spectacles		1'500'000		-		1'500'000	
<b>Total des produits</b>		<b>8'730'624</b>		<b>6'942'441</b>		<b>1'788'183</b>	
Frais d'exploitation des spectacles		(2'841'322)		(2'891'372)		50'050	
Frais de locaux non administratifs		(753'460)		(745'000)		(8'460)	
Frais de fonctionnement		(3'491'779)		(3'372'069)		(119'710)	
Amortissements		(152'747)		(159'000)		6'253	
<b>Total des charges</b>		<b>(7'239'308)</b>		<b>(7'167'441)</b>		<b>(71'867)</b>	
Résultat charges et produits exceptionnels		4'446		5'000		(554)	
Variation du capital des fonds - hors spectacles		(1'500'000)		-		(1'500'000)	
Variation du capital des fonds - spectacles		10'189		-		10'189	
<b>Boni (Manco) sur budget</b>		<b>5'951</b>		<b>(220'000)</b>		<b>225'951</b>	

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS  
COMPTES/BUDGET**

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Ecart			
				Déficit CHF	Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
<b>LE POCHE</b>							
PROLOGUE & SLOOP4	343'204	(100'163)	243'041	200'375	(42'666)	330'195	(129'820)
SLOOP5	428'746	(80'461)	348'285	343'520	(4'765)	447'970	(104'450)
BOIS IMPERIAUX	237'942	(62'322)	175'620	124'205	(51'415)	280'495	(156'290)
CHANGE L'ETAT	212'311	(19'251)	193'060	193'195	135	225'245	(32'050)
COMITE LECTURE/EV. SPECIAUX /COLP	78'514	(54'782)	23'732	28'805	5'073	45'805	(17'000)
<b>Total</b>	<b>1'300'717</b>	<b>(316'979)</b>	<b>983'738</b>	<b>890'100</b>	<b>(93'638)</b>	<b>1'329'710</b>	<b>(439'610)</b>
Budget	1'329'710	(439'610)	890'100				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	28'993	(122'631)	<b>(93'639)</b>				
Boni (Manco) s/ subvention en nature			(340)				
Boni (Manco) s/ produit différé sub. Investissement			8'875				
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			54'027				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin			(15'850)				
Boni (Manco) s/ budget recettes diverses			15'257				
Boni (Manco) s/ amortissements			1'715				
Boni (Manco) s/ budget résultat charges et produits exceptionnels			(1'326)				
Boni global s/budget			<b>(31'281)</b>				
			Réalisé	Budget		Ecart	
			2017/2018	2017/2018		Boni(manco)	
			CHF	CHF		CHF	
Subvention FAD			2'077'200	2'077'200		-	
Subvention en nature			229'660	230'000		(340)	
Autres subventions Etat et Ville			28'688	-		28'688	
Autres subventions			96'869	95'600		1'269	
Recettes spectacles			93'313	164'870		(71'557)	
Coproductions			61'220	163'140		(101'920)	
Recettes diverses			13'853	(1'404)		15'257	
Recettes bar			36'888	16'000		20'888	
<b>Total des produits</b>			<b>2'637'691</b>	<b>2'745'406</b>		<b>(107'715)</b>	
Frais d'exploitation des spectacles			(1'300'717)	(1'329'710)		28'993	
Frais de locaux non administratifs			(244'446)	(228'596)		(15'850)	
Frais de fonctionnement			(1'101'073)	(1'155'100)		54'027	
Amortissements			(30'285)	(32'000)		1'715	
Dissolution fonds d'investissement			-	-		-	
Utilisation du fonds d'investissement			8'875	-		8'875	
<b>Total des charges</b>			<b>(2'667'646)</b>	<b>(2'745'406)</b>		<b>77'760</b>	
Résultat charges et produits exceptionnels			(1'326)	-		(1'326)	
<b>Boni (Manco) sur budget</b>			<b>(31'281)</b>	-		<b>(31'281)</b>	

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

Etat-Major

2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
-----------	-----------	-----------	-----------

**Ratios**

Part des subventions de Ville	subvention Ville/total recettes	61.59%	61.99%	76.24%	77.49%
Part des subventions de l'Etat	subvention Etat/total recettes	23.99%	24.43%	12.40%	1.16%
Part des subventions	subvention /total recettes	84.65%	85.76%	88.31%	78.36%

Subvention Ville	5'547'478	5'547'478	6'772'478	7'997'478
Subvention Ville, en nature	694'222	666'388	669'039	655'849
Subvention Ville, autres	121'799	101'598	69'952	50'154
Subvention Ville Nouvelle Comédie	-	-	478'000	-
	<b>6'363'499</b>	<b>6'315'464</b>	<b>7'989'469</b>	<b>8'703'481</b>
Subvention Etat	2'450'000	2'437'750	1'212'750	24'500
Subvention Etat, en nature	31'890	63'780	63'780	63'780
Subvention Etat, autres	34'335	13'585	28'680	42'200
	<b>2'516'225</b>	<b>2'515'115</b>	<b>1'305'210</b>	<b>130'480</b>
<b>Total</b>	<b>8'879'724</b>	<b>8'830'579</b>	<b>9'294'679</b>	<b>8'833'961</b>
Autres subventions diverses	96'500	67'612	35'013	32'970
Autres subventions en nature	-	6'472	-	-
Rectes propres	1'493'199	1'319'259	1'195'867	2'407'264
Dissolution provision	20'000	71'000	-	-
<b>Total recettes</b>	<b>10'489'423</b>	<b>10'294'922</b>	<b>10'525'559</b>	<b>11'274'195</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**Tableau de bord de La  
Comédie**

<b>Activités</b>		<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>	<b>2017/2018</b>
<b>Créations</b>	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	6	4	4
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	4	1	3
<b>Accueils</b>	Spectacles en accueil	3	5	6
<b>Reprises</b>	Spectacles en reprise		1	3
	Total des spectacles	13	11	16
<b>Coproductions</b>	Coproductions genevoises	1	2	1
	Coproductions suisses ou internationales	5	1	2
<b>Représentations à Genève</b>	Représentations de créations y.c. reprises	103	85	83
	Représentations de spectacles accueillis	16	20	32
	Représentations hors les murs	21	2	10
	Représentations hors-scène (payantes et libres)	33	25	24
	Total des soirées	173	132	149
<b>Représentations en tournée</b>	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	37	29	26
	Représentations de coproductions en tournée	34	8	16

**Public scolaire**

<b>Elèves venus avec leur classe</b>	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	-	-	-
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	477	464	164
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	874	1'222	1'882
	Autre (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	-	-	-
	Total des élèves	1'351	1'686	2'046
<b>Visites scolaires DIP</b>	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	135	218	252

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**Tableau de bord de La  
Comédie**

<b>Public/billetterie</b>		<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>	<b>2017/2018</b>
<b>Abonnements</b>	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	635	693	701
<b>Nombre de places</b>	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	33'921	30'358	35'744
<b>Taux de fréquentation</b>	Nombre de spectateurs / jauge	59.38%	63.28%	56.80%
<b>Billets d'abonnement</b>	Billets d'abonnement Adultes	4'149	4'837	4'450
<b>Billets adultes plein tarif</b>	Billets individuels (L-F)	4'417	3'951	3'680
<b>Billets à prix réduit</b>	Billets enfants et étudiants (---F)	1'362	2'448	2'780
	Billets 20 ans / 20 francs (CHF 10.-)	140	295	267
	Billets AVS / AI / chômeurs (---F)	1'488	1'187	1'269
	Autres : professionnels, mouvements aînés, groupes, gigogne	1'941	2'581	2'651
<b>Billets scolaires</b>	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	1'351	329	280
<b>Invitations</b>	Billets gratuits	5'677	3'911	5'207
<b>Total</b>	Total des billets	20'525	19'539	20'584

**Ressources humaines**

<b>Personnel fixe</b>	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	24	25.4	26.6
	Nombre de personnes	29	30	31
<b>Personnel intermittent de production</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	786	754	779
	Nombre artisans, techniciens et autres	39	57	41
<b>Personnel temporaire (hors intermittent)</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	18	-	-
	Nombre de personnes	1	-	-
<b>Stagiaires et jeunes-diplômés</b>	Nombre de semaines par année	-	2	7
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	-	21	1

**Finances**

<b>Charges de production</b>	Charges de production + coproduction + accueil	4'006'505	3'636'862	3'594'782
<b>Charges de fonctionnement</b>	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements	3'171'244	3'195'005	3'644'526
<b>Recettes de billetterie</b>	Produits liés directement à la vente de billets	346'419	347'997	332'575
<b>Recettes de coproduction et tournées</b>	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	296'213	361'993	184'956
<b>Autres recettes</b>	Recettes propres divers + dons + fondations	127'882	105'192	119'195
<b>Subventions liées à la convention</b>	Subventions Ville + Etat reversées par la FAD y.c. subventions en nature	6'595'571	6'349'573	6'608'533
<b>Charges totales</b>	Charges de production et de fonctionnement	7'177'749	6'831'867	7'239'308
<b>Recettes totales</b>	Recettes propres+subv. Ville et Etat +recettes de coproducteur	7'366'085	7'164'755	7'245'259
<b>Résultat d'exploitation</b>	Résultat net	188'335	-332'888	5'951
<b>Part d'autofinancement</b>	(Billetterie +recettes propres+ coproduction + tournées) /recettes totales	10%	11%	9%
<b>Part des charges de production</b>	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales	56%	53%	50%
<b>Part des charges de fonctionnement</b>	Charges de fonctionnement / charges totales	44%	47%	50%

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**Tableau de bord de La  
Comédie**

**Agenda 21 et accès à la culture**

**Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture**

**Actions entreprises pour respecter les principes du  
développement durable**

<b>Réalisation des objectifs</b>		<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>	<b>2017/2018</b>
<b>Objectif 1: Développer des saisons théâtrales qui mêlent créations en particulier avec des artistes actifs à Genève, accueils régionaux et internationaux</b>				
<b>Nombre de spectacles</b>	Créations	5	5	7
	Accueils régionaux	1	1	1
	Accueils internationaux	2	5	5
<b>Nombre de représentations</b>	Représentations de créations, de reprises et d'accueils	124	132	125
<b>Nombre de spectateurs</b>	Total des spectateurs ayant assisté aux représentations	20'525	19'539	20'584
<b>Part des créations/ensemble de la programmation</b>	(Nombre de représentations "prod + coprod."):total des représentations	60%	65.91%	74.40%
<b>Nombre de comédiens résident en Suisse ou dans le Grand Genève</b>	Comédiens engagés sur les productions + coproductions	89%	66.67%	79.17%
commentaires : seules sont comptées ici les représentations théâtrales données sur la Grande Scène ou aux Studios. L'objectif du nombre de spectacles par genre est une moyenne sur 4 ans.				
<b>Objectif 2: Développer les tournées en Suisse (excepté décentralisation agglo.) et à l'étranger</b>				
<b>Nombre de représentations en tournée</b>	Représentations de spectacles créés et de coproductions hors du Grand Genève	35	29	26
<b>Nbre de lieux d'accueil des productions (production déléguée)</b>	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une création	5	13	7
<b>Nbre de lieux d'accueil des coproductions (produites par le partenaire)</b>	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une coproduction	3	2	4
commentaires :				
<b>Objectif 3: Développer les activités de médiation publiques et scolaires, ainsi que la formation professionnelle</b>				
<b>Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles</b>		1'351	1'686	2'046
<b>Nbre d'ateliers présentés aux écoles</b>		50	74	105
<b>Nbre d'activités proposées en médiation publique</b>	Conférences, rencontres, publications, attachés culturels	10	27	31
<b>Organisation de ou participation à des mesures de formation professionnelle</b>	nbre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprenants (comédiens + metteurs en scène)	84	2	0
commentaires :				
<b>Objectif 4 : Développer l'offre hors les murs dans le Grand Genève</b>				
<b>Nbre de représentations hors les murs proposées</b>	tes représentations qui n'ont pas eu lieu à la Comédie, hors tournée	38	2	10
<b>Nbre de lieux hors les murs</b>		21	1	1
commentaires :				

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**TABLEAU DE BORD LE POCHE**

		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Activités</b>				
<b>Créations</b>	Création, production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	8	6	8
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	1	-	2
<b>Accueils</b>	Spectacles en accueil	2	2	-
<b>Reprises</b>	Spectacles en reprise	-	-	-
Total des spectacles		11	8	
<b>Coproductions</b>	Coproductions suisses ou internationales	4	2	4
<b>Spectacles en tournée</b>	Spectacles en tournée	2	4	4
<b>Représentations à Genève</b>	Représentations de créations	126	101	150
	Représentations de spectacles accueillis	12	15	0
	Manifestations hors-scène (rencontres, forums, événements, ateliers, répétitions ouvertes...)	36	40	45
	Total des manifestations	174	156	195
<b>Tournée</b>	Lieux de diffusion	2	4	9
	Représentations des créations et coproductions en tournée (progression sur 3 ans)	41	20	42

**Public scolaire**

<b>Elèves venus avec leur classe</b>	Elèves SEC 1 ayant assisté aux spectacles	82	19	12
	Elèves SEC 2 ayant assisté aux spectacles	388	271	175
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises...)	22	4	107
	Total des élèves et étudiants	492	294	294
<b>Visites scolaires DIP</b>	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	150	491	532
<b>Nombre d'activités pédagogiques réalisées</b>	Liste des activités à joindre en annexe	5	21	15

**Public/billetterie**

		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Abonnés</b>	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	321	206	167
<b>Nombre de places</b>	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	15'118	13'569	nc
<b>Taux de fréquentation</b>	Nombre de spectateurs / jauge	60%	57%	nc
<b>Billets d'abonnement</b>	Billets d'abonnement	1'870	1'648	1'670
<b>Billets adultes plein tarif</b>	Billets individuels (35 CHF), y.c. représentations aînés	615	1'063	815
<b>Billets à prix réduit</b>	Billets étudiants (15 CHF)	291	311	339
	Billets 20 ans/20 francs	61	61	49
	Billets AVS/AI/chômeurs	269	299	211
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gigogne	3'107	1'834	1'567
<b>Billets scolaires</b>	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	581	290	187
<b>Invitations</b>	Billets gratuits	2'307	2'268	2'475
<b>Total</b>	Total des billets	9'101	7'774	7'313

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**TABLEAU DE BORD LE POCHE**

		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Ressources humaines</b>				
<b>Personnel fixe</b>	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7.9	7.7	7.7
	Nombre de personnes	11	11	11
<b>Personnel intermittent de production</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	466	418	544
	Nombre artisans, technicien et autres	53	47	55
	Nombre de comédiens (total du nbre de comédiens par texte)	16	15	20
<b>Personnel temporaire (hors intermittent)</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	83	81	94
	Nombre de personnes	16	16	20
<b>Stagiaires et apprentis</b>	Nombre de semaines par année	11	-	6
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	3	-	2
<b>Metteur(s) en scène</b>	Nombre de metteur(s) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poché	6	6	7
<b>Comédien(ne)s</b>	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poché	12	13	18

<b>Finances</b>				
<b>Charges de production</b>	Charges de production+coproduction+accueil	1'414'847	1'410'534	1'545'163
<b>Charges de fonctionnement</b>	Charges totales - charges de production	1'171'705	1'130'225	1'131'358
<b>Recettes de billetterie</b>	Produits liés directement à la vente de billets	94'470	107'086	92'560
<b>Recettes de coproduction et tournées</b>	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	114'200	163'410	61'220
<b>Autres recettes</b>	Recettes propres divers + dons + fondations	38'507	52'804	69'755
<b>Subvention liées à la convention</b>	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'411'820	2'280'891	2'414'155
<b>Charges totales</b>	Charges totales y.c. amortissements	2'667'927	2'529'134	2'667'646
<b>Recettes totales</b>	Recettes propres +subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'658'997	2'604'191	2'637'690
<b>Résultat d'exploitation</b>	Résultat net	(8'930)	75'057	29'956
<b>Part d'autofinancement</b>	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	9%	12%	8%
<b>Part des charges de fonctionnement</b>	Charges de production / charges totales	44%	45%	42%
<b>Part des charges de production</b>	Charges de fonctionnement / charges totales	53%	56%	58%

**TABLEAU DE BORD LE POCHE**

	Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Agenda 21 et accès à la culture</b>			
Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture			
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable			
	valeurs cibles	2016-2017	2017-2018
<b>Réalisation des objectifs</b>			
<b>Objectif 1: Créations et productions</b>			
Nombre de représentations	120	116	150
Nombre de productions déléguées	4 - 5	6	8
Nombre de collaborations avec d'autres institutions/Cies	2	5	4
<b>Commentaires:</b> Cette saison 2017-2018, POCHE /GVE a collaboré avec le Rideau de Bruxelles, La Bête festival de Genève, L'Ecole de Danse de Genève, le Collectif Das Plateau (France). Le réseau du POCHE /GVE s'est agrandi, et nos relations se sont intensifiées. Elles s'inscrivent dans la durée. Les partenaires sur notre projet spécifique sont rares mais ils sont fidèles et engagés. Nous pouvons encore en trouver plus et intensifier nos réseaux et relations régionales (particulièrement) et à			
<b>Objectif 2: Engagement</b>			
Créateurs locaux impliqués (tous créateurs confondus)	75%	87%	78
Nombre de semaines de travail acteurs	160	184	241
Accueils: un cinquième des titres proposés par saison	18% soit 2/11	25% soit 2/8	0%
<b>Commentaires:</b> Notre engagement pour la profession locale se marque par la durée des contrats longs par rapport à la moyenne, à l'engagement de très nombreux créateurs locaux (son, lumière, scén., costumes), à un engagement sur les fonds alloués à ces corps de métier. Une implication locale comme celle du POCHE (une quasi totalité de créations /maison/) implique en conséquence une diminution (drastique) des accueils. Cet engagement nous semble plus important que l'accueil de spectacles, d'autant plus que notre mission spécifique rend les possibles accueils très rare, au vu de notre exigence artistique et de notre souhait de ne pas sombrer dans l'échange de spectacles.			
<b>Objectif 3: Ecritures contemporaines et auteur-e-s vivants</b>			
Auteur-e-s présentés	7	8	10
Nombre de textes en création romande	6	6	9
Auteur-e-s intervenant dans la saison (dramaturges, animateurs d'ateliers, rencontres, forums...)	7	15	18
<b>Commentaires:</b> Notre engagement et notre honnêteté sur ce point ne fait nul doute.			
<b>Objectif 4: Diffusion</b>			
Lieux de diffusion/tournée	6	4	8
Nombre de spectacles en tournée	3	4	4
Dates de tournée	30	20	42
<b>Commentaires:</b> Notre volonté de proposer à des compagnies (MxM, cri-X) en vue de s'intéresser à des auteurs porte ses fruits, ces spectacles ont de nombreuses dates de tournée. Parallèlement, nos relations avec des institutions et des lieux commencent à nous donner un réseau de diffusion et de coproduction stable, qu'il s'agit néanmoins d'intensifier et d'étouffer. Particulièrement sur le plan local, où le nombre de salles est exponentiel, mais malheureusement encore trop peu enclin à programmer une production locale et préfère un accueil étranger (moins chère) ou une demi-production /maison//.			
<b>Objectif 5: Médiation</b>			
Nombre de classes rencontrées (en classe ou au POCHE) progression à 15 sur 3 ans	5	22	20
Public scolaire au POCHE, nombre d'élèves	450	328	345
Ateliers mis en place pour les enseignant-e-s	2	-	-
<b>Commentaires:</b> Malgré la difficulté d'intéresser des publics scolaires aux auteurs contemporains, nous accueillons de plus en plus de classes et le nombre d'ateliers pour les élèves est en très nette augmentation. Mais, ce sont surtout nos chiffres sur les publics non-captifs dont nous sommes très fiers (grâce, entre autres, aux BILLETTS SUSPENDUS). Face à la pléthore de l'offre envers les enseignants, et par des institutions mieux placées que nous, nous avons préféré nous engager sur des champs plus spécifiques et plus proches de nos prérogatives (associations proches des sujets des textes contemporains).			
<b>Objectif 6: Communication et nouveaux publics</b>			
Ateliers tous publics et professionnels proposés	10	20	17
Rencontres tous publics, répétitions ouvertes et actions médiations	20	37	61
Nombre de spectateurs pour les événements parallèles	600	620	740
Nombre de spectateurs: chiffre 15-16 (progression de 15% par saison)	9'101	7'924	7'313

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**BUDGET 2017/2018**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2017/2018
<b>PRODUITS</b>				
Subvention Ville de Genève	7'997'478	-	-	7'997'478
Subvention Etat de Genève	-	-	-	-
Prestations en nature Ville de Genève	-	492'000	166'220	658'220
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	63'780	63'780
Autres subventions diverses	-	20'000	(1'404)	18'596
Subventions exploitation attribuées aux théâtres	(7'792'200)	5'768'000	2'024'200	-
FAD attribution excédent	(95'000)	42'000	53'000	-
<b>Subventions</b>	<b>110'278</b>	<b>6'322'000</b>	<b>2'305'796</b>	<b>8'738'074</b>
Recettes entrées	-	415'340	163'670	579'010
Tournées, vente spectacles	-	37'100	-	37'100
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	63'001	163'140	226'141
Recettes accessoires spectacles	-	10'000	17'200	27'200
Dons, sponsoring	-	95'000	95'600	190'600
<b>Recettes directes des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>620'441</b>	<b>439'610</b>	<b>1'060'051</b>
<b>Total des Produits</b>	<b>110'278</b>	<b>6'942'441</b>	<b>2'745'406</b>	<b>9'798'125</b>
<b>CHARGES</b>				
Frais de personnel pour spectacles	-	1'630'007	979'120	2'609'127
Frais de locaux non administratifs	-	745'000	228'596	973'596
Frais directs des spectacles	-	966'365	216'790	1'183'155
Promotion des spectacles	-	295'000	133'800	428'800
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>3'636'372</b>	<b>1'558'306</b>	<b>5'194'678</b>
Frais de personnel administratif	102'000	2'712'069	878'000	3'692'069
Jetons de présence et indemnité Présidence	52'000	-	-	52'000
Frais de locaux administratifs	12'000	36'000	39'100	87'100
Frais de lancement de saison	-	280'000	82'000	362'000
Frais techniques	-	67'500	28'000	95'500
Frais d'administration	39'278	268'500	128'000	435'778
Intérêts financiers	-	8'000	-	8'000
Amortissements	-	159'000	32'000	191'000
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>205'278</b>	<b>3'531'069</b>	<b>1'187'100</b>	<b>4'923'447</b>
<b>Total des charges</b>	<b>205'278</b>	<b>7'167'441</b>	<b>2'745'406</b>	<b>10'118'125</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels	-	5'000	-	5'000
(Charges) exceptionnelles	-	-	-	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>5'000</b>	<b>-</b>	<b>5'000</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>(95'000)</b>	<b>(220'000)</b>	<b>-</b>	<b>(315'000)</b>



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
genève

***Fondation d'art dramatique de Genève***

***Genève***

Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels de l'exercice 2017-2018



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
Genève

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de la  
**Fondation d'art dramatique de Genève – Genève**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la *Fondation d'art dramatique de Genève*, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice 2017/2018 arrêté au 30 juin 2018.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation,
- des comptes du Théâtre « La Comédie de Genève »,
- des comptes du Théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville »,

déduction faite du retraitement des opérations entre ces trois entités.

**Responsabilité du Conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice 2017/2018 arrêté au 30 juin 2018, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements de la Ville de Genève

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

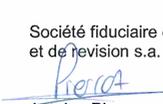
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

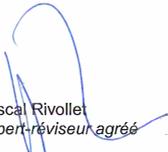
Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 19 novembre 2018

Société fiduciaire d'expertise  
et de révision s.a.

  
Antoine Pierroz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Pascal Rivollet  
Expert-réviseur agréé

Annexe : états financiers 2017-2018 (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe).



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
geneve

*Rapport détaillé sur les comptes annuels 2017/2018*  
*Fondation d'art dramatique de Genève*

Au Conseil de fondation de la  
Fondation d'art dramatique de Genève

### Rapport détaillé relatif à la révision de l'exercice 2017/2018

Mesdames, Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation d'art dramatique de Genève (ci-après « la Fondation ») pour l'exercice clôturant le 30 juin 2018, selon notre lettre de mission du 12 avril 2017.

Le mandat que vous nous avez confié porte sur un contrôle ordinaire tel que prévu par l'annexe 1 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). Ce cadre réglementaire implique d'appliquer par analogie les dispositions du droit des sociétés anonymes et plus particulièrement celles relatives au contrôle ordinaire décrites à l'article 728 du CO. Ainsi, nous devons adresser au Conseil de fondation un rapport d'audit détaillé. L'objectif de ce rapport est de vous informer de nos constatations relatives :

- à l'exécution de notre audit ;
- au résultat de notre audit et à la présentation des comptes ;
- à l'existence d'un système de contrôle interne (SCI).

Un audit des comptes annuels ainsi qu'une vérification de l'existence du SCI ne comportent pas de recherche systématique d'actes délictueux ou d'autres violations de la loi. Si ceux-ci ne pouvaient pas être découverts, nous ne saurions en être tenus pour responsables.

Nous vous avons remis notre rapport de révision en date du 19 novembre 2018, dans lequel nous constatons l'existence d'un système de contrôle interne, tel que défini selon les prescriptions du Conseil de fondation et recommandons l'approbation des comptes annuels 2017/2018.

Nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée pour remercier la Direction de la fondation ainsi que ses collaborateurs pour leur support durant la conduite de nos travaux.

Genève, le 19 novembre 2018

Société fiduciaire d'expertise  
et de révision SA

Antoine Pierroz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Pascal Rihollet  
Expert-réviseur agréé

**Table des matières**

1	Résumé.....	4
2	Exécution de l'audit.....	5
3	Différences d'audit.....	9
4	Constatations relatives à la présentation des comptes.....	10
5	Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI).....	11
6	Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle.....	14

1 **Résumé**  
**Principales constatations concernant les comptes annuels 2017/2018**

**Statut de l'audit et  
opinion d'audit**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC. Nos travaux d'audit sont terminés. Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité signée par les membres du Conseil de fondation de la Fondation. Nous avons remis notre rapport sur les comptes annuels, daté du 19 novembre 2018, sans réserve.

**Rapport sur l'existence du SCI**

Nous avons achevé nos travaux d'audit relatifs à l'existence du système de contrôle interne (SCI). Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité concernant le SCI. Comme indiqué dans notre rapport de révision sur les comptes annuels 2017/2018, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

**Différence d'audit**

Aucune différence d'audit susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels n'a été détectée. Quelques ajustements de faible importance ont été proposés dans le cadre de l'audit et comptabilisés.

**Constatation**

Nous n'avons pas constaté de faiblesses de contrôle qui auraient pu affecter significativement l'audit des états financiers.

Principales constatations concernant les comptes annuels 2017/2018

**Cadre légal, normes d'audit appliquées et référentiel comptable**

La Fondation, de droit public, est régie par ses statuts qui renvoient à la Loi sur l'administration des communes (LAC – B 6 05) et à son règlement (RAC – B 6 05 01), et pour ce qu'elle ne prévoirait pas, par le code civil (art. 80ss).

Depuis l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la Loi-cadre sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT), la Ville de Genève a repris la supervision de la Fondation et l'octroi des subventions dans leur globalité. La Fondation est donc soumise au Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). L'annexe de ce règlement précise, notamment, que les entités subventionnées pour plus de CHF 5 millions par an doivent soumettre leurs comptes annuels, présentés selon un référentiel comptable reconnu, à un contrôle ordinaire défini au sens des articles 727 et suivants du Code des Obligations, et documenter de manière générale son système de contrôle interne pour ses principaux domaines d'activité.

A noter que la LAC a été modifiée le 3 juin 2016 et que cette dernière prévoit également le contrôle ordinaire selon les articles 727 et suivants CO. En outre, l'article 103 prévoit que les fondations de droit public soient soumises aux règles du Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). Nous avons obtenu la confirmation du service de surveillance des communes que ce nouveau référentiel comptable serait applicable dès l'exercice 2018/2019.

Les comptes annuels sont soumis chaque année au contrôle financier de la Ville de Genève pour examen et approuvés par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent que nous planifions et exécutions notre audit afin d'être en mesure d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable applicable. En outre, la NAS 890 détermine le cadre des éléments que le réviseur doit examiner afin de pouvoir donner une opinion quant à l'existence du système de contrôle interne tel que défini par le Conseil de fondation concernant l'établissement des comptes annuels.

Notre rapport est établi conformément à l'article 728b du code des obligations et à la NAS 260 appliqués par analogie.

Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2018 est les Swiss GAAP RPC.

**Approche d'audit et points d'audit particuliers**

En premier lieu, nous élaborons une stratégie et une planification d'audit sur la base d'une approche orientée risque.

Dans ce cadre, nous cherchons à identifier les faits, opérations et pratiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers. Pour ce faire, nous procédons à une appréciation de l'activité déployée par la Fondation et de son environnement afin de pouvoir apprécier les risques auxquels l'institution est exposée et juger de leur impact sur les états financiers.

Pourtant, nos travaux s'orientent sur ces domaines de risques présentant des points d'audit particuliers.

En tenant compte de ces éléments, nous définissons nos objectifs et établissons un programme d'audit sur la base de notre évaluation des risques. Hormis les points d'audits particuliers, ce programme fixe pour les autres postes significatifs des états financiers l'approche d'audit (orientée résultats ou processus), la nature et l'étendue des vérifications à effectuer (circularisations, réconciliations, pièces justificatives, contrôles analytiques).

Concernant l'année 2017/2018, nous avons considéré que les domaines d'audit demandant une attention particulière étaient les suivants :

- Revue globale de la présentation des comptes annuels en lien avec le cadre réglementaire → approche orientée résultats

Nous avons analysé la présentation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes Swiss GAAP RPC et particulièrement la norme 21 « Etablissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif ».

- Revue de l'aide financière de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève, de la restitution de l'excédent de résultat, respectivement du mouvement du fonds de réserve statutaire → approche orientée résultats

Il existe une problématique d'interprétation des règles de restitution de l'excédent de résultat depuis l'exercice 2017/2018.

En effet, le Règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise à l'article 1 que le fonds de réserve ne peut dépasser plus de 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève, et à l'article 4 que tout dépassement doit être restitué à la Ville de Genève et à l'Etat de Genève proportionnellement à la participation de chaque collectivité à la dernière subvention attribuée à la Fondation.

La Convention de subventionnement 2017-2018 (pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018), signée le 19 décembre 2017 par la Ville de Genève et la Fondation, soit après le bouclier de la première saison 2016-2017 sous convention, précise à l'article 22 que les règles applicables en matière de restitution de la subvention sont définies aux articles 11 et 12 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). L'article 11 de ce règlement indique qu'au terme d'un exercice, le Conseil administratif ou le magistrat délégué peut demander la restitution de tout montant de la subvention si les fonds propres de l'organisation dépassent 3 mois de ses dépenses.

La convention de subventionnement signée avec la Ville portant sur 2 ans, il n'est pas précisé si l'excédent de recettes de l'exercice 2016/2017 de CHF 206'549 comptabilisé au passif du bilan au 30 juin 2017 peut être compensé avec la perte de l'exercice.

Ainsi, la base de calcul du fonds de réserve, respectivement du niveau du capital de l'organisation, est différente entre le Règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève (maximum 18% de la dernière subvention versée) et la Convention de subventionnement 2017-2018 (maximum 25% des dépenses).

Cette problématique n'étant pas résolue au moment de la remise de notre rapport, la Direction de la Fondation a opté pour le principe de prudence et a décidé de laisser le montant de CHF 206'549 correspondant à l'excédent de subvention 2016/2017 dans les capitaux étrangers, dans l'attente d'une prise de position de la Ville de Genève. La perte de l'exercice 2017/2018 est intégralement portée en diminution du fonds de réserve.

A noter que la Fondation a effectué des démarches auprès du département tuteur en vue d'obtenir la renonciation du remboursement de ce montant.

- Reconnaissance des revenus → approche orientée processus  
Le chiffre d'affaires de la Fondation est composé pour environ 80% de subventions, et pour environ 20% des revenus de ses activités (recettes propres, dons et sponsorings).  
Travail effectué :  
Nous avons appréhendé les différentes recettes propres de la Fondation et avons procédé à une revue analytique du chiffre d'affaires par rapport au budget et à l'exercice précédent. Dans le cadre de l'analyse du système de contrôle interne, nous avons testé par sondage les procédures d'enregistrement du chiffre d'affaires (activité billetterie).  
Nous avons également procédé à une prise de caisse le 26 septembre 2018 au Théâtre de Poche et le 3 octobre 2018 au Théâtre de la Comédie.  
Concernant les subventions enregistrées dans les produits, nous nous sommes basés sur les confirmations reçues de l'Etat, respectivement de la Ville de Genève qui a repris l'ensemble du subventionnement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.  
Résultat :  
Lors de nos travaux sur la reconnaissance des revenus, nous n'avons pas identifié d'anomalie.  
Les contrôles de caisse au Théâtre de la Comédie et au Théâtre de Poche se sont déroulés de manière très satisfaisante grâce à la disponibilité des collaborateurs concernés. Aucune différence n'a été constatée lors des contrôles.  
A noter que la Fondation a sollicité la Loterie Romande pour le soutien de divers projets en lien avec le lancement de la nouvelle Comédie. La Fondation a obtenu le 28 mars 2018 un montant de CHF 1'500'000, qu'elle a enregistré dans ses produits, puis qu'elle a attribué en intégralité au fonds affecté nouvelle Comédie présenté au passif du bilan.
- Caractère activable des immobilisations corporelles → approche orientée résultat  
En s'inspirant de la Directive en matière de présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et para-étatiques qui recommande un seuil d'activation de CHF 3'000, le Conseil de fondation a formalisé le 14 décembre 2015 un règlement relatif à la comptabilisation des investissements qui fixe, à son article 5, les seuils d'activations de CHF 5'000 pour le Théâtre de la Comédie et de CHF 2'000 pour le Théâtre de Poche (par objet ou groupe d'objets). Suite à notre recommandation faite dans notre rapport détaillé sur les comptes annuels 2016/2017, ce règlement a été amendé le 18 Juin 2018 afin d'harmoniser les catégories d'immobilisations corporelles et les taux d'amortissements y relatifs.  
Nous avons compris que l'Etat-major souhaitait également fixer un seuil de matérialité de CHF 5'000 pour ses propres investissements. Une décision du bureau du conseil devrait être prise dans ce sens.  
Par ailleurs, chaque théâtre établit un plan d'investissement avec des demandes relatives à des projets, qu'il soumet à l'état-major pour approbation.  
Travail effectué :  
Nous avons vérifié par sondage le caractère activable des factures fournisseurs comptabilisées dans les comptes d'immobilisations corporelles.  
Nous avons également réalisé un sondage dans le compte d'exploitation (notamment les comptes de frais d'entretien) et appréhendé, pour les factures supérieures aux seuils susmentionnés, le caractère activable des prestations/livraisons de bien effectuées.

Enfin, nous avons vérifié sur la base des tableaux d'immobilisations que les amortissements étaient correctement comptabilisés, notamment au regard du Règlement relatif à la comptabilisation des investissements édité par le Conseil de fondation.

Résultat :

Nous n'avons pas relevé d'anomalie au sujet des factures fournisseurs enregistrées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

Nous avons identifié une facture fournisseurs relative à l'acquisition de 3 terminaux de paiement CHF 5491.60, supérieure au seuil d'activation, qui avait été comptabilisée dans les charges. Nous avons proposé de comptabiliser cette facture dans les immobilisations corporelles, ce qui a été accepté et comptablement enregistré.

- Risque lié aux salaires en matière de saisie et paramétrage dans le logiciel salaire et paiement de la prestation y relative → approche orientée processus.

Travail effectué :

Dans le cadre de la validation de l'existence du système de contrôle interne, nous avons sélectionné plusieurs dossiers du personnel de direction et de collaborateurs de chaque théâtre. Sur la base des contrats de travail, un test a été effectué à propos des données ressorties du contrat de travail, l'intégration de celles-ci dans le

logiciel salaires, la comptabilisation en comptabilité générale et le paiement des prestations y relatives.

Résultat :

Sur la base des tests effectués, aucune anomalie n'a été détectée. Les données ont été correctement intégrées dans le logiciel salaires, le paiement y relatif a été correctement comptabilisé.

La provision pour vacances et heures supplémentaires non prises, comptabilisée au passif du bilan au 30 juin 2018 du Théâtre de la Comédie, n'inclut pas la part du 13<sup>ème</sup> salaire. Tel n'est pas le cas au Théâtre de Poche. Dans la mesure où il s'agit d'une provision non financière, c'est-à-dire qu'aucun paiement de vacances ou heures supplémentaires n'est prévu, et que globalement, la part du 13<sup>ème</sup> salaire non incluse dans la provision du Théâtre de la Comédie n'est pas significatif vis-à-vis de l'engagement comptabilisé dans les comptes de la Fondation au 30 juin 2018, nous n'en avons pas demandé la correction. Nous avons cependant compris que la base de calcul serait uniformisée au 30 juin 2019 pour les deux théâtres, en y incluant la part du 13<sup>ème</sup> salaire.

#### Dates des travaux d'audit

Nos travaux d'audit concernant les comptes annuels 2017/2018 ont été réalisés en septembre/octobre 2018 pour les deux théâtres, et en octobre/novembre 2018 pour l'Etat-major.

### 3 Différences d'audit

#### Différences d'audit enregistrées

Comme indiqué précédemment, aucune différence d'audit matérielle n'a été identifiée. Lors de nos travaux d'audit, nous avons constaté quelques différences non significatives qui ont été communiquées aux directions respectives des théâtres, qui ont choisi de modifier leurs comptes et la présentation des états financiers qui vous a été remise. Nous renonçons à vous présenter ces différences, tant elles paraissent non significatives par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.

#### Informations insuffisantes dans l'annexe ou présentation erronée dans les comptes annuels

Nous n'avons pas relevé de problème significatif relatif aux informations communiquées dans l'annexe ou à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble, conformément au référentiel de présentation Swiss GAAP RPC.

#### Caractère significatif en matière d'audit des comptes annuels (NAS 320)

Du point de vue de l'audit des comptes annuels, on considère que des informations sont significatives si leur omission ou leur exactitude sont susceptibles d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les états financiers. Le caractère significatif dépend de l'importance de l'élément ou de l'erreur évaluée dans les circonstances spécifiques de son omission ou de son exactitude.

Des différences d'audit (anomalies) peuvent résulter (NAS 450) :

- d'une inexactitude dans la collecte ou le traitement des données à partir desquelles les états financiers sont établis
- d'une omission d'un montant ou d'une information à fournir
- d'une estimation comptable incorrecte provenant de l'omission, ou d'une interprétation clairement erronée, de faits
- de jugements de la direction portant sur des estimations comptables que l'auditeur considère non réalistes, ou du choix et de l'application de méthodes comptables qu'il considère inappropriées.

#### 4 Constatations relatives à la présentation des comptes

##### Principes comptables significatifs et présentation générale des comptes

Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour l'établissement de ses états financiers est les Swiss GAAP RPC. Les principes comptables sont détaillés au point 9 de l'annexe aux comptes annuels au 30 juin 2018.

La part de subvention non dépensée de la convention de subventionnement 2013-2016 revenant à la Ville de Genève d'un montant de CHF 53'177 a été enregistrée dans les produits de l'exercice 2016/2017 (résultat hors période) suite à la demande de la Fondation de conserver ce montant pour assurer le financement de la transition vers la nouvelle comédie. Le département de la Culture et du Sport de la Ville de Genève a confirmé ce point dans des correspondances du 28 juin 2017 et du 7 novembre 2017. La part revenant à l'Etat de CHF 23'754 a quant à elle été comptabilisée dans les produits hors période dans les comptes annuels 2017/2018, le Canton s'étant prononcé sur son non remboursement.

##### Réserves latentes

La Fondation nous a confirmé l'absence de réserves latentes dans les comptes annuels clos au 30 juin 2018. Sur la base de notre travail, aucune réserve latente n'a été identifiée.

##### Engagements de prévoyance

La fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève FOP assure le personnel administratif.

La fondation de prévoyance Artes & Comoedia assure le personnel lié aux spectacles.

Toutes deux basées sur un système de primauté de cotisations, elles affichent un taux de couverture supérieur à 100%.

##### Parties liées

Les parties liées se limitent aux opérations enregistrées dans le cadre du but statutaire avec l'Etat et la Ville de Genève s'agissant des subventions de fonctionnement et d'investissement.

##### Eléments exceptionnels et/ou non récurrents

Les éléments exceptionnels et/ou non récurrents sont détaillés dans les états financiers, à la suite du compte d'exploitation.

##### Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture, nécessitant une modification des comptes annuels 2017/2018, n'a été porté à notre connaissance ou identifié.

## 5 Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI)

### Exigences légales et normes de révision

Conformément aux articles 72b et 728a al. 1 chiffre 3 CO du CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890 appliqués par analogie, l'organe de révision doit dès lors se prononcer sur l'existence d'un système de contrôle interne adapté à la mission et à la structure de la Fondation.

L'article 728b CO exige que l'organe de révision commente par écrit dans son rapport détaillé à l'attention du Conseil de fondation ses constatations relatives au système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Le Conseil de fondation assume l'entière responsabilité de la définition des principes, de la mise en application et du maintien du SCI, alors que l'organe de révision vérifie une fois par an si ce SCI, défini par le Conseil de fondation et mis en place par la Direction, existe réellement. L'organe de révision soumet les constatations faites lors de sa vérification de l'existence du SCI au Conseil de fondation dans le présent rapport.

Les exigences légales sont expliquées dans la MAS 890 qui mentionne que les conditions suivantes sont nécessaires à l'existence du SCI :

- Le SCI est concrétisé et il est vérifiable (c'est-à-dire documenté) ;
- Le SCI est adapté aux risques et à l'activité commerciale (c'est-à-dire que sa conception est adéquate) ;
- Le SCI est connu des collaborateurs responsables ;
- Le SCI défini est appliqué (c'est-à-dire mis en œuvre) ;
- Il existe une sensibilité au contrôle dans l'entreprise.

### Définition et composantes du SCI

Selon la MAS 890 et la conception largement répandue dans la pratique, un SCI comprend généralement les composantes de contrôle suivantes :

- Environnement de contrôle
  - Les documents qui régissent l'environnement de contrôle sont essentiellement les suivants :
    - Convention de subventionnement 2017/2018 qui fixe à l'art. 12 la mise en place d'un SCI conformément à l'article 7 alinéa 1 du règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales
    - Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'Etat le 4 février 2009, qui déterminent à l'art. 11 lettre d le rôle du conseil de fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres »
    - Le règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences et le Conseil, le Bureau et la direction
    - Des cahiers des charges établis pour les principales fonctions de direction des théâtres
    - Un organigramme établi pour chaque théâtre
    - Une liste de signatures autorisées au niveau des théâtres, respectivement celles inscrites au Registre du commerce
    - Le règlement du Fonds de réserve de la FAD, ainsi que plusieurs règlements sur les fonds affectés rédigés et validés par le Conseil de fondation
    - Un plan d'investissement quadriennal et un règlement relatif à la comptabilisation des investissements assurant le suivi et la gestion des investissements

**SCI adapté aux risques et à la taille de la Fondation**  
Conformément au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195), la Fondation doit développer un SCI de manière à disposer de procédures adaptées à la taille de l'entité. L'annexe de ce règlement prévoit 6 points de contrôle (référéncés A à F), ainsi qu'une confirmation écrite du Conseil de fondation relative à la conformité des obligations de mise en place du SCI (référéncé G). Nous reprenons ces différents points ci-dessous et les développons brièvement.

**A. Analyse de la séparation des tâches**

Le principe de signature collective à deux est systématiquement appliqué pour engager la Fondation, conformément au Registre du Commerce.  
Les fonctions d'exploitation, la comptabilité générale et les personnes pouvant libérer les paiements bancaires sont également différenciées. La Fondation a établi un tableau simplifié d'analyse de séparation des tâches par processus, qui devra le cas échéant, être validé formellement par le conseil de fondation.

**B. Compétences financières liés à la gestion des comptes de liquidités**

Nous avons obtenu une confirmation bancaire à la date de boucllement des comptes annuels pour chaque institution bancaire des théâtres et avons vérifié que les personnes autorisées, membres du conseil de fondation ou de la direction/comptabilité, avaient une signature collective à deux. Certains accès en consultation sont également accordés.  
Enfin, la Fondation a établi un tableau récapitulatif pour l'état-major, respectivement pour les deux théâtres, des compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités.

**C. Cahier des charges**

Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction. Nous avons pris connaissance de ces cahiers des charges et n'avons pas de commentaire à formuler les concernant.

- Processus d'évaluation des risques de l'entreprise  
Chaque théâtre a établi une cartographie des risques autour des processus principaux « caisse et liquidités », « billetterie », « salaires et frais de personnel », « fournisseurs et frais de spectacles », « bouclement annuel » et « informatique ». Nous détaillons ci-après les cartographies des risques.
- Systèmes d'information et de communication importants pour l'établissement des comptes annuels  
Une charte informatique a été développée relative à la gestion des outils et infrastructures informatiques. La structure informatique est jugée comme standard et elle n'est pas critique au niveau de l'exploitation quotidienne de la Fondation.
- Activités de contrôle  
Les activités de contrôles développées pour couvrir les risques identifiés sont documentées. Dans le cadre de notre audit, nous avons pu effectuer des contrôles par sondage de la documentation en lien avec les procédures. Nous renvoyons aux points développés ci-avant (ch.2).
- Surveillance des contrôles  
Les activités de surveillances sont notamment effectuées pour :
  - Le suivi des dépenses et recettes par un budget annuel validé par le Conseil de fondation et explication par la direction des théâtres de tout écart de 5% des chiffres réalisés par rapport au budget
  - L'établissement d'un plan d'investissement quadriennal
  - La présentation des comptes intermédiaires et des états financiers au 30 juin au Conseil de fondation
  - La revue périodique de la cartographie des risques par le Conseil de fondation
  - La tenue de procès-verbaux du Bureau et du Conseil de fondation

**D. Inventaire des risques – cartographie des risques**

Chaque théâtre a développé une cartographie des risques qui

- présente pour les principaux risques identifiés
- L'appréciation du risque avant le contrôle
- Les mesures de contrôles existantes
- Le responsable des contrôles
- La fréquence des contrôles
- La nature du contrôle (manuel ou automatique)
- La réévaluation du risque après contrôle
- La documentation du contrôle
- L'appréciation globale du contrôle et proposition d'amélioration.

Ces cartographies ont été formellement approuvées par le Conseil de fondation.

**E. Objectifs de maîtrise, risques et contrôles**

Comme indiqué au point D ci-dessus, des mesures de contrôle sont mises en place pour chaque risque identifié, afin d'en réduire l'impact ou la survenance.

**F. Description succincte du système de gestion des risques**

Le Conseil de fondation revoit annuellement la cartographie des risques incluant les mesures de contrôle. Des risques spécifiques peuvent être discutés en cours d'année lors de séance du Conseil de fondation ou du Bureau du conseil.

**G. Information sur les exigences de contrôle interne**

Le Conseil de fondation a attesté formellement qu'il remplissait les obligations en matière de système de contrôle interne et qu'il pouvait mettre à disposition la documentation relative aux exigences SCI.

**Conclusion**

Sur la base de notre audit et conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

6 Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle

Indépendance, agrément et services supplémentaires

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR).  
Nous avons évalué les éventuelles circonstances et relations qui pourraient représenter une menace pour l'indépendance et avons conclu que notre indépendance est garantie au sens des articles 728 CO et 11 LSR.

Fraudes et erreurs

Dans le cadre de la NAS 240, nous n'avons pas identifié d'actes délictueux et d'actions illicites. Le Règlement des signatures prévoit systématiquement un droit de signature collectif à deux.

Violation de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation

Dans le cadre de nos contrôles, nous n'avons pas constaté de violations de la loi, des statuts et du règlement d'organisation. Il n'y a donc pas d'informations à communiquer au sens de l'article 728c alinéa 1 CO.

Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

Nous avons collaboré avec Monsieur Jean-Paul Triboulet et Madame Jessica Sautier, experts-comptables diplômés, de la société BFB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA. Cette fiduciaire a notamment été chargée par le Conseil de fondation des travaux de tenue de la comptabilité et de bouclage des comptes annuels de l'état-major, de la compilation des deux théâtres et de l'état-major, ainsi que la préparation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes Swiss GAAP RPC.  
Le contrôle financier de la Ville de Genève procède annuellement à une revue des états financiers de la Fondation. Le rapport de contrôle sur les comptes 2016/2017 a été adressé au Conseiller administratif en charge du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève le 26 mars 2018. Ce dernier a adressé à la Fondation une correspondance datée du 3 mai, dans laquelle il résume le contrôle. Le Conseil de fondation a répondu à cette correspondance en date du 9 juillet 2018.  
Durant la conduite de nos travaux, nous n'avons pas impliqué d'autres réviseurs. Par ailleurs, la Fondation ne dispose pas d'un organe de révision interne.

**Divergences d'opinion avec la direction de l'entreprise**

Nous n'avons pas connaissance de divergences d'opinions avec la Direction (responsables de la gestion et du contrôle) de la Fondation sur des points qui, selon les dispositions de la NAS 280 chiffre 11, pris individuellement ou globalement, pourraient avoir une incidence significative sur les comptes annuels ou notre rapport.

**Recommandations**

La Fondation étant soumise aux prescriptions de la Ville quant à l'étendue de son SCI, notamment à l'annexe 1 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales, et dans la mesure où elle bénéficie d'une subvention annuelle de plus de CHF 5 millions, elle est tenue de documenter son SCI pour ses principaux domaines d'activités. Il ressort de l'analyse du Service d'audit interne de la Ville de Genève que la Fondation devrait étayer et documenter son SCI s'agissant de la gestion des risques de projets, que ce soit l'administration et/ou la gestion d'un spectacle, ou plus particulièrement pour les années à venir la transition vers la nouvelle Comédie, afin que son SCI corresponde en tous points à cette exigence réglementaire. Nous avons compris que la Fondation allait discuter du contenu et de la formalisation de cette procédure en partenariat avec les directions des théâtres, le Service d'audit interne de la Ville de Genève, et le cas échéant le contrôle interne du Département de la Culture et du Sport.

Le contrôle financier de la Ville de Genève relevait dans son rapport sur les comptes 2014/2015 qu'il existait un risque lié à l'assujettissement à la TVA de certaines prestations, notamment celles liées aux coproductions. L'analogie avec le contrôle TVA datant de 2006 et la conclusion sur le non assujettissement à la TVA de participations minoritaires dans le cadre de coproductions entre le Théâtre de Carouge et d'autres partenaires ne semble répondre que de manière partielle à cette problématique. Nous recommandons donc à la Fondation qu'elle mandate un expert TVA afin qu'il analyse ces diverses problématiques TVA pour les théâtres de la Comédie et du Poche, à l'aune des dernières modifications de la LTTVA intervenues le 4<sup>er</sup> janvier 2018. Cette expertise devrait pouvoir lever tout risque financier en lien avec la TVA qui pourrait avoir un impact significatif sur les comptes de la Fondation. Nous avons compris que le Département de la Culture et du Sport allait mandater prochainement un prestataire pour la réalisation d'une étude TVA plus globale, qui devrait permettre à la Fondation d'apprécier le risque susmentionné.

f n n d a t i o n n d'art  
dramatique d e  
G e n è v e

RAPPORT D'ACTIVITE  
SAISON 2017-2018

Genève, le 26 novembre 2018

## 1. Préambule du Président

Les travaux de la Comédie des Eaux-Vives vont bon train et chacun peut maintenant prendre conscience de ce que sera ce lieu : une véritable fabrique de théâtre au cœur de l'agglomération genevoise. Une autre dimension aussi. Un bâtiment imposant pour un théâtre exigeant, rassembleur et permettant de faire rayonner Genève bien au-delà des frontières régionales. En 2020, le bâtiment sera rendu aux utilisateurs et aux publics. Que de chemin parcouru ! Mais à 18 mois de l'ouverture, le budget de fonctionnement n'est pas encore assuré. La direction de la Comédie et la Fondation d'art dramatique ont fait part aux autorités des besoins financiers liés à la bonne exploitation du théâtre dans ses nouveaux habits. Au moment d'imprimer ces quelques lignes, le sujet est en cours de revue par les autorités de la Ville de Genève. Il est urgent de décider pour préparer l'ouverture de cette nouvelle plateforme dans les meilleures conditions.

En attendant l'inauguration de la Comédie sur son site des Eaux-Vives, le nouveau tandem de direction de la Comédie des Philosophes a achevé sa première année à la tête de l'institution. Deux priorités ont guidé l'activité de Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer et de leurs équipes : l'exploitation du théâtre actuel et la gestion du projet de Comédie des Eaux-Vives. Là aussi, le futur rejoint le présent.

Au théâtre POCHE/GVE, les équipes menées par Mathieu Bertholet poursuivent pour la troisième saison consécutive leur travail au service des textes. Avec la prolongation de son mandat jusqu'à 2022, cette mission unique et exceptionnelle sur la scène théâtrale francophone pourra être poursuivie. Nous nous en réjouissons.

Le théâtre genevois se porte bien. Les publics sont variés. Comme le sont les offres. Dans un monde de plus en plus digital, le théâtre reste un lieu profondément humain à l'intersection du passé, du présent et du futur. Un lieu qui repose avant tout sur la volonté et le travail des femmes et des hommes qui le font vivre au quotidien. Au nom du Conseil de Fondation d'art dramatique, je remercie sincèrement les collaboratrices et collaborateurs des théâtres de la Comédie et le POCHE/GVE pour leur engagement au service des spectateurs et des arts de la scène.

Thomas Boyer  
Président

Genève, le 2 novembre 2018

## 2. Conseil de Fondation

### Membres de la FAD saison 2017-2018

M. Thomas BOYER (PLR), président  
M. Gérard DESHUSSES (PS), vice-président  
M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance  
M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Bureau  
M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau  
M. Vincent BABEL, représentant du SSRS  
Mme Marie-Agnès BERTINAT (UDC)  
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève, membre du Bureau  
Mme Annick ETTLIN (EàG)  
M. Pierre-Alain GIRARD, représentant du Canton de Genève  
Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève  
Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève  
M. Antoine MAULINI (Ve)  
M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

### Démissions:

- Le 21.06.2017 de Mme Marie-Pierre Theubet, représentant les Verts. Le Conseil municipal a nommé M. Antoine Maulini le 17.10.2017 pour lui succéder.
- Le 02.09.2017 de Mme Ariane Arlotti représentant Ensemble à Gauche. Le Conseil municipal a nommé Mme Annick Ettl in en date du 24.04.2017 pour lui succéder.
- Par ailleurs, le Conseil a pris acte le 18 décembre 2017 que Mme Aline Delacretaz, quittera l'Office cantonal de la culture en mars 2018 et que dès cette date elle ne représentera plus le Canton au sein de la FAD. Le Conseil d'Etat n'a à ce jour pas procédé à son remplacement.

### Elections

Lors de sa séance du 9 octobre 2017, le Conseil a reconduit tacitement le mandat de l'ensemble des membres du Bureau pour les saisons 17-18, 18-19 et 19-20 et nommé M. Thomas Putallaz à la fonction de secrétaire.

### Nomination

Lors de sa séance du 18 décembre 2017, le Conseil a nommé M. Thomas Putallaz pour représenter la FAD au sein du groupe de travail pour désigner l'exploitant du Restaurant de la nouvelle Comédie.

### 3. Gestion de la Fondation

Du 28 septembre 2017 au 18 juin 2018, le Conseil s'est réuni à 7 reprises, soit 1séances de plus que l'année précédente, et le Bureau a tenu 9séances, comme l'année précédente.

#### A) POLITIQUE GENERALE DE LA FONDATION

- Le 9 octobre 2017 le Conseil a accepté la demande d'utilisation du solde du Fonds Julius Baer pour financer une partie du Festival Commedia.
- Considérant que M. Mathieu Bertholet a rempli son cahier des charges en proposant au public un concept de spectacle nouveau et des textes d'auteur-e-s vivant-e-s, sur des thématiques diverses, lors de sa séance du 30 octobre 2017 le Conseil a renouvelé son contrat de travail en qualité de directeur artistique de POCHE/GVE jusqu'au 30 juin 2022.
- Par lettre du 7.11.2017 M. Sami Kanaan, Conseiller administratif, a autorisé la FAD à conserver le solde de la convention de subvention 13-16 revenant à la Ville de Genève afin qu'il soit affecté au fonds de réserve réglementaire pour l'accompagnement vers la nouvelle Comédie.
- Par lettre du 28.11.2017 de Mme Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat a confirmé à la FAD qu'elle l'autoriserait à conserver le solde de la convention 13-16 revenant au Canton.
- Le 18.12.2018, le Conseil a adopté la convention de subventionnement avec la Ville de Genève pour les années 2017 et 2018. Le Canton, qui n'est plus subventionneur, reste partie prenante jusqu'à la fin du projet de la nouvelle Comédie puisqu'il a participé financièrement à la construction du théâtre.
- Lors de sa séance du 9 avril 2018, le Conseil a pris acte du fait que :
  - ✓ Par courrier du 26.1.2018 Mme Anne Emery Torracinta, Conseillère d'Etat, informe la FAD qu'elle recevra un montant complémentaire de CHF 24'500.- pour l'année 2017.
  - ✓ Par courrier du 16.01.2018 de M. Sami Kanaan, Conseiller administratif, informant que la Ville de Genève appliquera pour l'année 2018 les douzièmes provisionnels sur la base du budget 2017 (CHF 5'547'478.-). La subvention mensuelle attribuée jusqu'au vote du budget 2018 sera de CHF 462'000.-.
  - ✓ Le Bureau a accepté le 22.02.2018 le règlement et tarif de location de la Comédie. Afin de répondre rapidement aux demandes de location du théâtre et pour faciliter le processus de location, le Bureau a délégué la compétence de la location du théâtre à la direction de la Comédie.
- Lors de sa séance du 23 avril 2018, le Conseil a pris acte que la société SFER, organe de révision, attestait dans son rapport aux comptes 16-17, de l'existence d'un système de contrôle interne. A la demande des directions des théâtres, et avec l'accord de SFER, les mises à jour de la cartographie des risques et les processus de contrôle seront présentés ultérieurement au Conseil, dès que les documents auront été révisés et retravaillés.

- Par ailleurs, le Département de la culture et du sport procèdera à un contrôle des institutions recevant plus d'un million de francs de subvention pour s'assurer qu'elles répondent bien aux exigences du SCI.
- Le Conseil a pris acte le 18 juin que, suite à de nouvelles dispositions comptables cantonales MCH2, entrées en vigueur en janvier 2018 pour les fondations de droit public, la FAD devra se mettre aux normes dès la saison 2018-2019. Ces changements comptables importants engendreront des coûts non budgétés et une charge de travail importante pour les responsables au sein des théâtres. M. Jean-Paul Triboulet, conseiller financier, accompagnera les services comptables dans cette transition.

## **B) FINANCES**

Le Conseil a pris acte :

- √ et a assuré le suivi des rapports du Contrôle financier sur les comptes 2015-2016 et 2016 et 2017,
- √ le 20 novembre 2017 des comptes de la saison 2016-2017 des 3 entités et des états financiers de la FAD,
- √ et validé le 18.12.2018 les enveloppes budgétaires pour la saison 2017-2018,

et a accepté le 23 avril 2018 les budgets des 3 entités ainsi que des plans d'investissements quadriennaux des théâtres.

Enfin, le total des investissements réalisés par le POCHE/GVE s'est élevé à CHF 12'737.-, par la Comédie à CHF 152'421.- et par l'état-major à CHF 17'498.-.

## **C) IMMOBILIER**

- SALLE DE RÉPÉTITION DU POCHE/GVE, CHEMIN DES PONTETS 33, GRAND-LANCY

Le 18 décembre 2017 le Conseil a pris acte que le Bureau a reçu la personne responsable des institutions et lieux culturels au Service cantonal de la culture le 7 décembre 2017. Elle a confirmé que le bail arrivera à échéance le 31.12.2019.

Le service cantonal de la culture s'est engagé à faire les démarches nécessaires pour que POCHE/GVE puisse utiliser ce lieu jusqu'à la fin de la saison 19-20, soit jusqu'au 30 juin 2020. L'office des bâtiments (OBA) a deux projets, mais ne s'est pas encore déterminé sur lequel : soit le bâtiment est conservé et remis en état avec la surélévation, ce qui aura pour conséquence une modification de la hauteur des plafonds ne permettant plus au POCHE/GVE d'utiliser ce lieu pour ses répétitions, soit le bâtiment est démoli en vue de reconstruire des logements. Dans les deux cas le théâtre devra déménager. Des solutions, temporaires ou pérennes, de logement, conformément à la LRT culture, devront être apportées par le Canton.

Concernant l'utilisation de l'actuelle salle de répétition, l'Office cantonal de la culture demandera à l'OBA de confirmer par écrit que la sécurité des utilisateurs reste garantie jusqu'à la fin du bail.

- COMÉDIE, RÉAMÉNAGEMENT DE LA GRANDE SALLE

Lors de sa séance du 9 avril le Conseil a accepté que la grande salle de la Comédie soit aménagée de gradins dès la saison 2018-2019. Ce changement a pour but de combler des besoins actuels, répondre aux demandes la profession et de marquer la période de mutation vers la nouvelle Comédie. Ce matériel sera réutilisé dans le nouveau théâtre.

- NOUVELLE COMÉDIE

**Transition Comédie 2020**

Le 9 octobre 2017, le Conseil a octroyé un montant CHF 432'000.- à la Comédie de Genève pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 afin d'accompagner la direction dans l'important travail de mutation vers la nouvelle institution.

Une partie de cette somme est destinée à financer divers mandats et expertises externes (élaboration d'une feuille de route de la transformation, analyse des besoins en RH, profil du/de la futur-e responsable RH et organigramme général, stratégie philanthropie). L'autre partie est prévue pour financer les suppléances de la direction administrative et financière et le responsable technique particulièrement impliqués de par leur fonction dans le projet de transition.

Par courrier du 28.03.2018 la Loterie Romande a répondu favorablement à la demande de soutien financier de la direction de la Comédie et a accepté d'apporter une contribution pour accompagner les événements artistiques liés à la transition vers la nouvelle Comédie. Ce montant permettra de financer 4 événements prévus avant l'ouverture du théâtre.

Par ailleurs, les représentants de la FAD au sein du Comité de pilotage et du groupe de travail pour la promotion et communication pour la nouvelle Comédie ont participé à 8 séances durant cette saison.

**Budget pour la nouvelle Comédie**

Le 18 juin 2018, le Conseil a pris acte que, suite à l'entretien que le président et le vice-président ont eu avec M. Sami Kanaan, Conseiller administratif, le 31 mai 2018, une augmentation de CHF 2,5 mios du budget pour la nouvelle Comédie sera présentée au Conseil municipal dans le cadre du budget 2019.

**Gouvernance**

La Ville de Genève confiera prochainement un mandat pour définir notamment les missions de la nouvelle fondation.

**Restaurant de la nouvelle Comédie**

Le groupe travail, constitué de la direction de la Comédie, d'un représentant de la FAD, travaille sous la responsabilité la direction de la Comédie. Il est chargé de l'établissement d'un cahier des charges, du lancement de l'appel d'offre, de l'évaluation des offres, des auditions et de la désignation de l'exploitant.

**Acquisitions informatiques et bureautique pour équiper la nouvelle Comédie (PR-1085)**

Une première étude d'intégration du WIFI et de la DECT a été effectuée en mai 2018.

#### 4. Quelques informations

##### État-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce, dans le cadre des orientations définies par les autorités subventionnantes (Ville/État).

##### Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

##### Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 3 séances du Conseil et à 2 du Bureau.

Depuis mai 2017, c'est la fiduciaire SFER qui effectue la vérification de notre comptabilité. M. Pascal Rivollet, expert-comptable diplômé, ainsi que son équipe de révision ont consacré 3 jours dans les locaux du théâtre de la Comédie, 3 jours dans ceux de POCHE/GVE et ceux de l'État-major ont été contrôlés durant le mois de d'octobre 2018.

##### Quelques indicateurs dans le cadre du développement durable

Les déchets produits sont triés : on peut les évaluer pour la saison 16-17 à environ 60 litres de papier.

Equipements utilisés : imprimante/photocopieur/scanner Sharp, PC Asus, Le coût des appareils comprend la taxe éco de recyclage.



Direction NKDM  
Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer  
Boulevard des Philosophes 6  
1205 Genève, Suisse  
T. +41 22 320 50 00

## Rapport d'activité 17-18 Comédie de Genève.

« Commencer à écrire notre histoire »

### Artistique

---

1. Suivi et encadrement de la production de notre prédécesseur Hervé Loichemol.
2. Préparation de la saison 18-19, 19-20 et 20-21. Productions déléguées, coproductions, accueils
3. Conception de la nouvelle identité visuelle (communications, logo)
4. Conception du ton NKDM (rédaction de textes)
5. Présence sur diverses plateformes professionnelles et festivals pour être identifiés auprès des partenaires et mettre en place les futures coproductions.
6. Lien suivi avec artistes internationaux et locaux.
7. Recherche active d'un profil de direction de production.

### Structuration entreprise et RH

---

1. Prise de fonction et rencontre avec chaque membre de l'équipe.
2. Décision de créer un comité de pilotage comédie 2020.
3. Démarrage de la structuration de la nouvelle comédie 2020 grâce au copil Comédie 2020.
4. Restructuration partielle du pôle technique.
5. Mise en place de réunions par pôles.

### Recherche de fonds

---

1. Obtention de deux partenariats (une fondation genevoise et Loro)
2. Démarrage d'une structuration d'une stratégie de philanthropie (Me Bottege)
3. Travail quotidien auprès des politiques, partenaires culturels et médias pour communiquer sur la nécessaire montée en puissance en vue de notre démenagement.

### Suivi chantier

---

1. Rendre possible notre présence au COPIL
2. Rencontres avec les interlocuteurs (Ville, architectes)
3. Recherche de points de comparaisons avec des institutions européennes (anticipation)
4. Obtention d'une grande part de nos demandes techniques et structurelles.
5. Vigilance et suivi



## 2017-2018\_SAISON DRÜÜ

**19 novembre 2018**

### ÉQUIPE

**direction** Mathieu Bertholet  
**administration** Veronica Byrde  
**attaché de direction & diffusion** Thibault Genton  
**production** Nyan Storey / Clémentine Chapuis  
**presse & communication** Julia Schaad  
**publics & communication web** Iris Meierhans  
**comptabilité** Chantal Maillard  
**billetterie** Emilie Collin  
**secrétariat & réception** Clémentine Chapuis / Gaelle Velluz  
**technique** Philippe Bégneu  
**adjoint technique** Stéphane Charrier  
**bar** Cédric Riffaud et Nina D'Angiolella  
**graphisme** Pablo Lavalley - oficio

POCHE /GVE  
THÉÂTRE /Vieille-Ville  
Rue du Cheval-Blanc 7  
1204 Genève

## \_\_RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016-2017

### SAISON\_DRüüü /vue d'ensemble

Après trois saisons, POCHE /GVE a une **identité propre** : autant artistiquement qu'auprès du public local et dans le milieu suprarégional. Nous avons mis en place des structures de productions propres : les SLOOPS et les CARGOS, la commande passée aux metteuses en scène, la priorité donnée aux textes au travers du COMITE DE SPECTATRICES, et nous avons pu trouver des partenaires institutionnelles et des compagnies pour réaliser ce travail. Nous pouvons encore asseoir ce travail plus largement en trouvant plus de partenaires dans la durée et en élargissant tant géographiquement qu'en nombre ces collaborations. L'ouverture amorcée durant cette SAISON\_DRüüü vers la Suisse allemande marque un premier pas important dans cette direction.

L'**identité visuelle** s'est affinée, précisée et est devenue un repère dans la ville. Nos affiches comme nos messages dans les TPG, laissent une trace et se font remarquer : la demande d'affiches //pour chez soi// a très largement augmenté.

Les **billets suspendus** ont pris leur envol et sont un succès sur le plan de l'implication de la part de nos spectatrices (plus de 122 billets pour la saison 17\_18).

Nos **ateliers**, labo du contemporain, labo critique et atelier du vendredi remportent un succès grandissant et génère de nouvelles fidélités avec les spectatrices pour les saisons à venir.

**Artistiquement**, cette SAISON\_DRüüü fut belle : les rencontres entre les textes, les metteuses en scène et les actrices ont produit des spectacles puissants qui laissent des marques comme Fred Jacot Guillarmod dans KRACH ou le dispositif troublant de Das Plateau pour BOIS IMPERIAUX.

**Professionnellement**, avec le SLOOP\_5 nous avons pu engager 8 actrices pour une durée relativement longue (12 semaines) pour la création et les représentations de trois pièces. Un plaisir d'avoir autant d'actrices aussi longtemps dans la maison, en travail, qui nous a donné l'envie d'agrandir l'expérience durant la quatrième saison.

Cette troisième saison a aussi été marquée par le retour de La Bâtie au POCHE et a permis au public de faire connaissance avec le directeur du POCHE en tant que metteur en scène de 4.48 PSYCHOSE de Sarah Kane.

L'**équipe** du POCHE est aujourd'hui très solide. Nous travaillons toutes ensemble au même projet, rendant l'écriture contemporaine, les auteures vivantes et les créatrices émergentes accessibles au plus grand nombre. La remise à niveau de l'outil POCHE est aujourd'hui terminée et nous permet de mettre en œuvre notre façon de fabriquer du théâtre de la meilleure des manières.

Le **public** n'a malheureusement pas encore significativement grandi. Par contre, il est plus jeune, beaucoup plus diversifié, et surtout extrêmement fidèle. Les différentes propositions d'entrées (ateliers, billets suspendus, intro du dirlo...) dans le texte contemporain nous ont permis de casser des barrières et de rencontrer de nombreuses nouvelles spectatrices. Et même s'il s'agit de gagner

une spectatrice à la fois et que c'est un travail lent, nous en sentons les effets réjouissants dans la mixité joyeuse de nos salles.

Au-delà de ces éléments disparates, nous sommes heureuses de maintenir le cap et de faire, de saison en saison du POCHE /GVE le seul théâtre non seulement engagé vers la parité, mais concrètement dans les actes. Sur trois saisons, plus de la moitié des auteures, des metteuses en scènes et des actrices sont des femmes. Au-delà de cela, plus de la moitié des personnages principaux ont été des femmes. Non content de nous engager pour la parité, nous nous engageons également, plus que toutes autres institutions, sur l'émergence : plus de la moitié des auteures et des metteuses en scène en sont à leurs trois premières créations lorsque le public peut les découvrir au POCHE (voir tableau statistiques en annexes). Et, au sommet de ces engagements pour la visibilité de la relève et l'égalité, l'absolue majorité des productions du POCHE est du théâtre fait au POCHE, avec des actrices et des créatrices locales. Notons encore dans ce même sens qu'il n'y a eu aucun spectacle en accueil durant la SAISON\_Drũũ, marquant plus encore notre attention aux artistes de notre région.

Cette saison a aussi été très dense en activités et propositions, avec près de 150 représentations, soit près de trente séances de plus que les années précédentes.

Ces prises de risques ont sans doute aussi des conséquences sur la fréquentation, mais autant le soutien à la relève que la place faite à l'égalité (et très souvent, relève féminine...) nous semble plus important !

#### **SLOOP\_4 murmures**

Le SLOOP\_4 murmures a commencé avec un spectacle très attirant pour les spectatrices ; texte qui avait entièrement séduit le COMITE DE LECTURE, LES VOIES SAUVAGES ont ouvert la saison. Le public a pu découvrir un acteur belge, Cédric Juliens, un auteur belge, Régis Duqué et un co-auteur-alpiniste, Dominique de Staercke qui a escaladé tous les 4000 mètres des Alpes. L'aventure a plu. Tout comme la chute d'un immeuble d'un employé victime de la pression d'entreprise dans KRACH. Rencontre réussie entre l'acteur suisse Fred Jacot et la metteuse en scène belge Selma Alaoui pour un spectacle qui a laissé beaucoup de spectatrices sans le souffle. Cédric Djedje tenait une partition plus fine dans VOTRE REGARD dirigé par Guillaume Béguin, qui désirait depuis longtemps travailler avec cet acteur. Les trois acteurs se sont retrouvés pour ERRATIQUES, pièce et auteur suisse allemand couverts de prix en Allemagne, mais qui a eu beaucoup de peine à trouver son public chez nous. Armand Deladoey, sans doute fasciné par l'écriture, a eu de la peine à le rendre concret et à y inviter le public : une des rares rencontres qui n'a pas eu lieu au POCHE durant ces trois saisons.

L'ensemble de ce SLOOP, et ces textes aux tonalités très sombres n'ont sans doute pas marqué un début de saison dans la joie. Mais, les textes montés ont respectés absolument les choix du COMITE DE LECTURE (textes sortis respectivement 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>). Néanmoins, nous en notons les conséquences et avons débuté la quatrième saison de manière plus légère et essayons de pondérer les choix du comité d'une autre manière.

Par contre, Cédric Bonfils, auteur de VOTRE REGARD et Philippe Malone, auteur de KRACH ont été extrêmement disponibles et sont intervenus dans les classes et auprès des publics avec beaucoup de plaisir et de succès. Les rencontres ont été fructueuses et les publics //préparés// ont d'autant plus apprécié les spectacles.

L'intervention scénographique de Sylvie Kleiber et de Victor Roy, qui a servi aussi pour 4.48 PSYCHOSE dans la mise en scène de Mathieu Bertholet pour La Bâtie, était puissante, juste pour les quatre textes, et extrêmement variable et flexible grâce au dispositif d'éclairage conçu par les deux artistes.

L'ensemble de ce SLOOP a été créé dans une forme de coproduction et de collaboration idéales avec le Théâtre du Rideau à Bruxelles : échanges d'acteur (Cédric Juliens), de metteuses en scène (Régis Duqué et Selma Alaoui), choix commun des textes, l'ensemble de ce sloop fera la réouverture après chantier du Théâtre du Rideau du 15 au 21 septembre 2019.

#### **SLOOP\_5 machine du réel**

Ce cinquième SLOOP fut une de nos plus grosses machines (surpassant le SLOOP 1, et présageant notre premier ENSEMBLE) : nombre d'actrices engagées, durée d'engagement, nombre de rôles... Ce mastodonte a été nommé à juste titre // machines du réel //. Trois auteures, trois textes qui s'amuse de la réalité, la réinterprètent, réinventent, interrogent, inventent et imaginent à leur gré. Trois spectacles, le rouge, le vert et le sombre moite. Ouvert par le texte romand de la saison ARLETTE d'Antoinette Rychner a permis au public de découvrir le travail de Pascale Güdel. Spectacle surréaliste, baigné de rouge, il a emmené tout le monde dans les Franches-Montagnes et les méandres de la mémoire d'Arlette. Belle prouesse de la jeune metteuse en scène, de dompter à la fois ce groupe d'actrices à forte tête et ce texte vagabond, qui a été publié aux Solitaires Intempestifs à l'occasion de sa création au POCHE. Dans le vert, MOULE ROBERT du québécois Martin Bellemare dirigé par Joan Mompert a noté l'entrée de ce metteur en scène en gloire local sur le plateau du POCHE. La rencontre a été caustique, enlevée et déjantée comme nous pouvions l'attendre. Deuxième texte québécois de la saison, VOITURE AMERICAINE de Catherine Léger sous la direction de Fabrice Gorgerat a troublé, positivement, le public : l'ambiance moite, tendue, trouble et sombre de ce monde post-apocalyptique, tenue par la poésie de l'auteure et le travail du metteur en scène avec les actrices ont convaincu.

Ce SLOOP, porté par les costumes de Paola Mulone devait se passer de décor. Pari tenu avec Fabrice Gorgerat ! Par contre, les deux autres metteuses en scène ont tenu à leurs accessoires, qui ont pris de plus en plus de place ; compréhensible face à des textes complexes pour se rassurer. Comme à l'accoutumée, les intégrales de ce SLOOP ont rencontré un large succès et ont permis, une fois de plus, de se réjouir du talent des actrices et de la force d'une costumière inventive !

## BOIS IMPERIAUX

Après la collaboration réussie avec MxM sur Ctrl-X de Pauline Peyrade, nous avons proposé un deuxième texte de cette auteure au collectif français Das Plateau. Dispositif scénique fascinant fait de jeux de miroirs malins, de vidéos belles et subtiles et de lumières troublantes, l'objet est devenu un des succès artistiques de la saison promis à une longue carrière (tout comme Ctrl-X qui a encore tourné tout au long de cette saison 17\_18 à travers la France). L'écriture de Pauline dérange déjà sur le papier : les codes du théâtre, la machine de la mise en scène mais aussi et surtout nos représentations du monde, et plus spécifiquement, notre vision des jeunes femmes. Spectacle troublant, dérangeant, il a laissé une sensation de malaise et d'interrogations chez nombre de spectatrices. Une réussite cathartique absolue. Rencontre réussie entre un texte, un collectif de création ! Le collectif français a relevé le défi de créer le spectacle chez nous, avec des actrices locales participant ainsi à l'**engagement** du POCHE pour la profession locale et la rencontre entre les gens et le passage de barrières.

Cette production, en particulier à cause de son aspect transfrontalier, ce qui signifie surtout des différences de systèmes de production et d'emploi, et celle qui est sortie le plus significativement de notre planification budgétaire. Nous essayons d'en tirer tous les enseignements afin d'anticiper les écueils lors de prochaines collaborations avec des compagnies étrangères.

La production tournera durant la saison 18\_19, entre autres au Carreau du Temple à Paris, et au Lieu Unique de Nantes, lieux de bonne renommée qui permettent d'espérer d'autres dates encore (à noter que les dates au Carreau du Temple sont des dates réservées aux professionnelles, organisées à l'initiative du Collectif Das Plateau).

## CHANGE L'ETAT D'AGGREGATION DE TON CHAGRIN...

Premier travail de mise en scène d'Anna Van Brée au POCHE, elle s'est attaquée pour son arrivée sur notre plateau à l'auteure suisse-allemande Katja Brunner, auteure très jeune (à peine 25 ans), couronnée de succès dans les pays germaniques, avec deux ou trois pièces jouées par saison depuis quatre ans. C'était ici la première occasion pour le public francophone de découvrir son travail. Texte sombre si l'on en croit le pitch : un enfant de 12 ans qui se suicide ; autant l'auteure que la metteuse en scène ont réussi à en faire un spectacle solaire : les actrices y sont aussi pour beaucoup ! Chœur de femmes puissantes avec Barbara Baker, Marika Dreistadt et Judith Goudal, la poésie absurde, délirante, hétéroclite et foisonnante de Katja Brunner a trouvé des porte-voix justes avec ces actrices. Contrepoint plastique sous le plateau du POCHE Salou Sadras //incarnait// l'enfant mort. Nous avons constaté avec plaisir, et un peu de surprise, que cette auteure et son texte ont su se faire entendre du public genevois, que cet humour sombre trouvait ici aussi des oreilles attentives.

## STÜCKLABOR

Premier théâtre romand a embarquer dans l'aventure, POCHE /GVE est devenu partenaire du THEATER BASEL et du Konzert Theater Bern au travers du projet Stück Labor. Projet de collaborations entre théâtres, Stück Labor donne l'opportunité à des auteures émergentes de travailler dans un théâtre pendant une saison, d'y écrire une pièce de commande mise en scène la saison suivante, avec l'accompagnement à la fois de l'équipe du théâtre et de l'équipe de Stück Labor, au travers d'échanges, de rencontres et d'ateliers organisés pour tous les auteures Stück Labor d'une saison. De plus, les textes sont publiés dans Theater der Zeit, revue mensuelle allemande de théâtre, assurant ainsi une belle visibilité aux auteures (et au POCHE). Opportunité pour le POCHE de s'ouvrir à la Suisse Allemande, d'échanger et d'interroger nos habitudes de production (comme nous le faisons déjà avec les SLOOPS par exemple), nous avons débuté cette collaboration en accueillant Marina Skalova, qui a donc été notre DRAMATURGE DE SAISON pour la SAISON\_DRüüü, et en présentant au public francophone deux auteures suisses-allemandes pour la première fois, qui ont été bénéficiaires du programme Stück Labor dans le passé : Wolfram Höll et Katja Brunner (dont le texte CHANGE L'ETAT... a été son texte de commande Stück Labor pour le Theater Luzern).

Ce coup d'envoi est une belle ouverture qui nous a permis d'entrer en relation plus intense avec la Suisse allemande et que nous prolongeons dans notre quatrième saison en accueillant Sarah Jane Moloney et créant le premier ENSEMBLE de Genève.

## MEDIATION

Les BILLETS SUSPENDUS ont marqué un changement radical dans notre principe de médiation : au travers de la relation initiée entre les spectatrices du POCHE qui offrent des billets pour d'autres spectatrices, nous avons pu faire découvrir le POCHE /GVE à de nombreuses //nouvelles// spectatrices et les liens créés grâce aux billets suspendus avec des associations sont durables (parce que généreux et honnêtes – des spectatrices invités par d'autres spectatrices, simplement et accompagnés par un théâtre). Les histoires sont belles : les spectatrices venues une première fois qui demandent spontanément à venir voir un second spectacle, ou celles qui ont commencé par un billet suspendu, puis une répétition ouverte, puis une intro de dirlo...

Les nombreux moyens de faire connaissance avec les écritures et les auteures vivantes ont brisé de nombreuses inhibitions. Nous avons créé de nouvelles relations entre des spectatrices et notre théâtre et/ou le contemporain. Nos LABOS, critique ou du contemporain nous ont réellement amené de nouvelles têtes, et ces relations aussi ne sont pas éphémères. Nous avons de nombreuses habituées du mardi, pas seulement à cause de l'entrée à 15 CHF, mais aussi et surtout à cause de l'INTRO DU DIRLO. Tous ces moyens de médiation sont dû en majorité au travail acharné et absolue adéquation avec notre projet de notre chargée des publics. Son engagement, comme celui de toute l'équipe du POCHE pour un théâtre contemporain accessible soit ici salués !

## COMMUNICATION

Notre identité visuelle est aujourd’hui établie, comprise, appréciée et même copiée. Après les difficultés des débuts, nous tenons notre ligne et sommes lisibles, notre message compréhensible, nos supports et nos moyens de production fonctionnent. Il s’agit aujourd’hui de travailler sur notre visibilité à l’étranger, de renforcer notre présence dans des médias en forte diminution d’espace, d’affirmer nos engagements et nos différences plus clairement et plus haut. Nous devons être plus vigilantes sur le suivi et la surveillance de la communication autour de notre travail (supports secondaires, rapports et bilans extérieurs...). Nous ne devons plus pouvoir être oubliées dans une conversation, un débat ou jury traitant de sujets ou de causes sur lequel POCHE /GVE s’engage depuis le début... Stück Labor est une première étape dans cette direction. Mais il s’agit surtout, et malheureusement à notre goût, de rapprocher l’identité du théâtre à celle de son directeur et de le rendre plus présent...

## PUBLICS

Après le succès de 4.48 Psychose dans La Bâtie en prologue de saison, nous aurions espéré un décollage significatif de nos chiffres de spectatrices. Malheureusement, l’âpreté du premier SLOOP a coupé cet élan. Nous avons tenus sur le reste de la saison de bons chiffres, mais nous pouvons, et souhaitons faire mieux. L’un après l’autre, fidéliser de nouvelles spectatrices au travers des nombreuses mesures de médiation.

Nous espérons aussi que la rénovation générale du milieu théâtral genevois apporte une nouvelle visibilité au théâtre et un engouement général.

mAthieu Bertholet

novembre 2018